



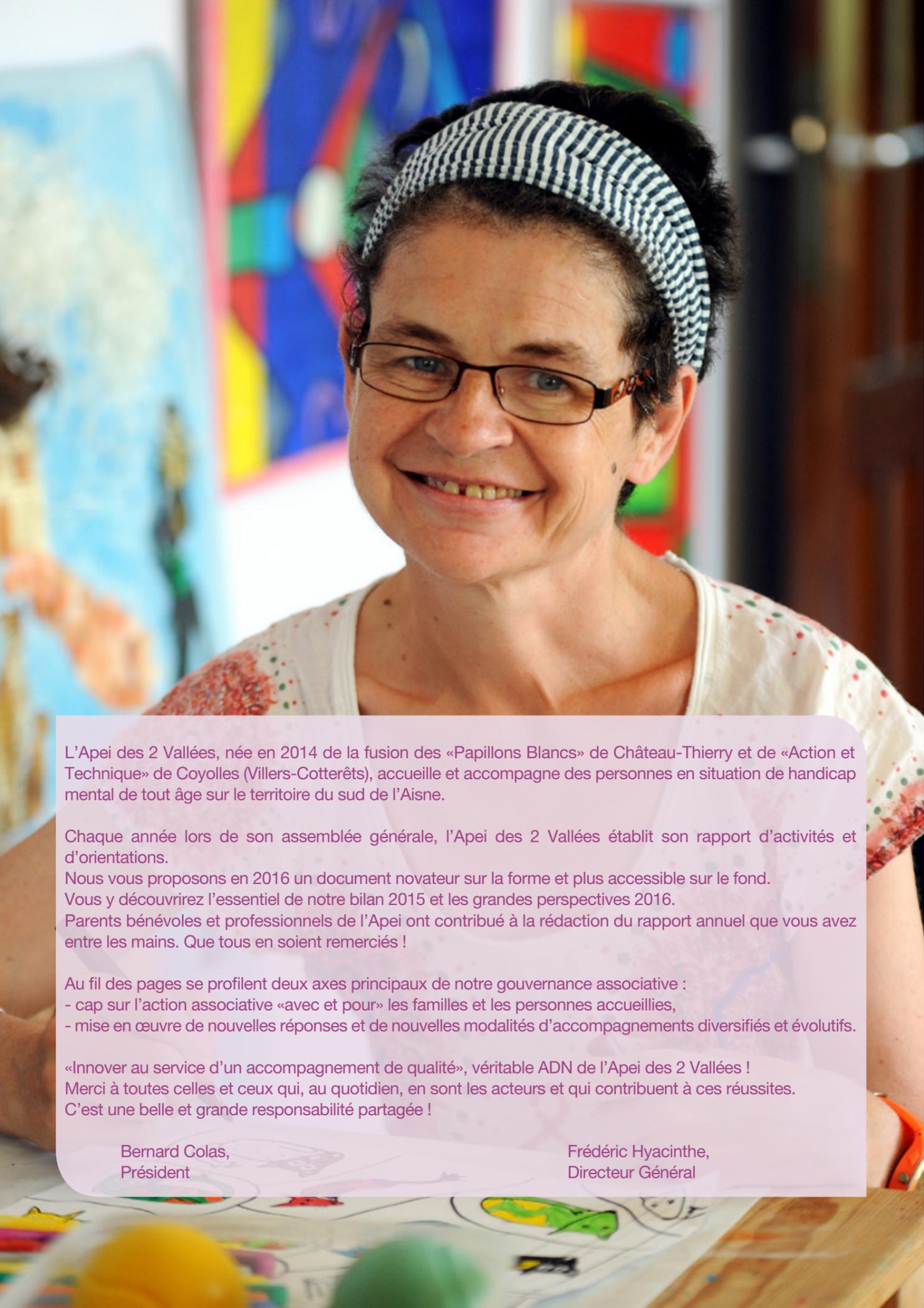
Rapport annuel

/// Bilan et perspectives ///

2 0 1 5



2 0 1 6



L'Apei des 2 Vallées, née en 2014 de la fusion des «Papillons Blancs» de Château-Thierry et de «Action et Technique» de Coyolles (Villers-Cotterêts), accueille et accompagne des personnes en situation de handicap mental de tout âge sur le territoire du sud de l'Aisne.

Chaque année lors de son assemblée générale, l'Apei des 2 Vallées établit son rapport d'activités et d'orientations.

Nous vous proposons en 2016 un document novateur sur la forme et plus accessible sur le fond. Vous y découvrirez l'essentiel de notre bilan 2015 et les grandes perspectives 2016.

Parents bénévoles et professionnels de l'Apei ont contribué à la rédaction du rapport annuel que vous avez entre les mains. Que tous en soient remerciés !

Au fil des pages se profilent deux axes principaux de notre gouvernance associative :
 - cap sur l'action associative «avec et pour» les familles et les personnes accueillies,
 - mise en œuvre de nouvelles réponses et de nouvelles modalités d'accompagnements diversifiés et évolutifs.

«Innover au service d'un accompagnement de qualité», véritable ADN de l'Apei des 2 Vallées !
 Merci à toutes celles et ceux qui, au quotidien, en sont les acteurs et qui contribuent à ces réussites.
 C'est une belle et grande responsabilité partagée !

Bernard Colas,
Président

Frédéric Hyacinthe,
Directeur Général

Sommaire



- 04 Gouvernance Associative**
 - 04 Gouverner et réformer
 - 06 2016... nos perspectives
- 10 Offre de services**
- 12 Ressources Humaines**
 - 12 Développer les compétences professionnelles : l'enjeu d'un accompagnement de qualité
- 18 Cadre de vie**
 - 18 Améliorer les conditions d'hébergement
 - 20 Une année pleine de réalisations
 - 22 Investir dans les nouvelles technologies...
- 24 Parcours de vie**
 - 24 Un souhait : «Bien vieillir en établissement»
 - 26 Avoir le choix et évoluer
 - 28 Des activités novatrices
 - 30 La parole aux personnes accueillies et leurs familles
- 32 Événementiel et communication**
 - 32 Une association connectée
 - 34 2015, une année riche en événements
- 36 Moyens financiers**
 - 36 CPOM 2014-2018
- 38 Nouveaux projets**
 - 38 Nouvelles réponses et nouvelles modalités d'accompagnement
 - 40 La professionnalisation des travailleurs ESAT
- 42 Inclusion**
 - 42 Un beau projet d'inclusion !



Frédéric Hyacinthe,
Directeur Général

Bernard Colas,
Président

Gouvernance associative



«Gouverner et réformer»

/// Une nouvelle cohésion associative

En 2015 nous avons été confrontés à la contestation de quelques membres du conseil d'administration portant sur la gouvernance associative.

Nous avons pris soin de les écouter, de dialoguer et de débattre mais nous avons aussi veillé à ne pas laisser dériver une telle situation poussée par des logiques individuelles alors que l'intérêt collectif doit guider notre travail.

Nous gardons résolument le cap sur la mise en œuvre de notre projet associatif et nous avons conscience qu'il faut du temps pour qu'un projet, pourtant élaboré et adopté démocratiquement, s'incarne et se mette en œuvre.

Une bonne communication permettra à chacun de comprendre et percevoir le sens et l'intérêt des décisions prises. Nous travaillons en confiance avec des hommes et des femmes responsables, talentueux, motivés et dont la cohésion est sortie renforcée de ces événements.

/// Les instances associatives sont au travail !

Le conseil d'administration qui dispose de larges pouvoirs pour gérer l'association s'est réuni huit fois en 2015, le samedi matin. L'assiduité aux réunions a été supérieure à 82%. Ce très bon ratio montre l'engagement sans faille des hommes et des femmes qui ont été élus pour représenter les membres de l'association.

Le bureau qui a pour mission de préparer les travaux du conseil d'administration et de veiller à la bonne mise en œuvre des décisions s'est réuni onze fois.

Les six commissions qui ont pour mission d'aider à la prise de décision dans les domaines qui sont les leurs, se sont réunies 4 à 6 fois chacune, soit un total d'environ 30 réunions. Elles sont composées d'administrateurs et de personnes qualifiées, de salariés ou de personnes extérieures à l'Apei.

Quatre groupes de travail ont été créés par décision du conseil d'administration du 4 juillet 2015 pour réfléchir et faire des propositions dans les domaines suivants : réflexion éthique, entretien et rénovation de notre patrimoine associatif, évolutions dans la rédaction de nos statuts et règlement intérieur et évaluation de notre projet associatif 2014/2018.

La formation des bénévoles est primordiale

Voici le calendrier et le détail des formations dispensées en 2015 à l'Apei des 2 Vallées...

21 février : recruter des bénévoles

21 mars : comprendre les finances de l'association

19 mai : être efficace dans la recherche de financements

21 novembre : animer un groupe de parole / maîtriser la gestion de projets / développer le réseau et les partenariats de l'association

28 novembre : les missions de l'action familiale.

Et voici ce qu'en ont dit les participants !

La formation...

«... développe et actualise nos connaissances et nos compétences»

«... nous donne des clés de compréhension»

«... nous ouvre des perspectives»

«... crée un lien entre nous »



/// La réorganisation des commissions associatives

Créées en mars 2013 et au nombre de six, les commissions action familiale, validation des parcours, culture, finances, communication, collecte et dons, ont été regroupées en quatre commissions pour être plus efficaces sur les différents territoires géographiques. Chacune de ces nouvelles commissions a trois missions, en voici le détail :



La commission action associative, présidée par Catherine Stephan a en charge :

- l'accueil et l'accompagnement des nouvelles familles
- l'écoute et le soutien aux familles
- le suivi personnalisé des parcours de vie des personnes accueillies.



La commission manifestations festives et culturelles, présidée par Chantal Bonneau, a pour mission :

- la mise en œuvre de rencontres festives et conviviales
- la réalisation d'actions culturelles
- l'organisation de l'opération brioche.



La commission finances, ressources et patrimoine, présidée par Jacky Cordier est en charge de :

- l'analyse et le suivi budgétaire
- la recherche de nouvelles sources de financement
- le suivi du patrimoine de l'Apei



La commission communication, présidée par Christian Prieux :

- élabore une stratégie et un plan de communication
- assure la diffusion de l'information en interne
- réalise des actions de communication externe.

Accueillir, écouter, informer, proposer, communiquer... c'est la mission de notre mouvement parental et les commissions sont le lieu privilégié de cet exercice. Nous espérons que la nouvelle organisation mise en place, à la fois plus concentrée et plus claire, permettra que se rassemblent encore plus et mieux nos énergies. L'objectif est de nous engager vers une nouvelle dynamique de propositions et d'actions pour notre vie associative.



Gouvernance associative



«2016... Nos perspectives»

/// Construire



«Construire avec
audace et
détermination»



Cap sur l'action associative !

C'est le défi piloté par la nouvelle commission «action associative» et qui nécessite l'engagement de tous sur les territoires de Château-Thierry, Chiery, Coyolles et Marolles «pour et avec» les familles.

- accueillir et accompagner les nouvelles familles (premiers contacts, suivi, parrainage...)
- écouter et soutenir les familles: (visites, entretiens, conseils, aide dans les démarches MDPH, mesures de protection juridique, vacances adaptées...), accompagner les familles sans solution ou dans des situations particulières (détresse sociale, hospitalisation, fin de vie...) organiser des «café-parents», rencontres sur des thèmes d'actualité qui répondent aux préoccupations, temps d'échanges entre parents lors des orientations, soirées-débats, enquêtes de satisfaction...

- établir un suivi personnalisé des parcours de vie des personnes accueillies

- étudier les dossiers techniques d'admission et émettre un avis consultatif sur toute admission, réorientation ou sortie d'une personne accueillie dans un établissement.

Place aux initiatives !

Lancer une dynamique d'appels à projets dans les établissements pour stimuler les initiatives sur le terrain, encourager des actions extra-muros, valoriser la créativité des personnes en situation de handicap, et la participation de tous dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Vers un Observatoire des besoins !

Quels sont les besoins d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées dans l'Aisne, sur la région et à l'échelon national ?

Sans avoir préalablement quantifié et qualifié ces besoins, impossible de répondre à ces questions essentielles.

Pour y parvenir et disposer d'informations actualisées vis-à-vis des pouvoirs publics, l'Unapei a créé ObServeur.

L'application ObServeur est un logiciel disponible sur une plateforme web sécurisée, qui permet de déployer un observatoire des besoins et des demandes en instance des personnes en situation de handicap.

L'Apei des 2 Vallées comme l'ensemble des Apei de la région va s'inscrire dans ce dispositif.



/// Animer

L'Apei des 2 Vallées anime sa vie associative autour de 3 priorités :

Se rencontrer

C'est l'un des rôles de la nouvelle commission associative «manifestations festives et culturelles» de proposer et de coordonner des temps festifs et conviviaux sur nos différents territoires.

Ces rendez-vous sont des occasions privilégiées pour permettre aux familles et aux personnes accueillies de se rencontrer.

Cette commission a également pour mission de faire des propositions pour organiser une grande manifestation en 2017.

L'objectif est à la fois de renforcer une culture associative commune, de valoriser les capacités et les talents des personnes en situation de handicap et de donner une belle visibilité à l'Apei en invitant largement nos diverses relations et partenaires.

Les idées, les bonnes volontés sont d'ores-et-déjà les bienvenues!

Participer

Tous nous comptons sur l'Apei des 2 Vallées pour accompagner notre enfant, notre frère, notre sœur, l'un de nos proches... et en retour l'Apei des 2 Vallées compte sur chacun pour apporter sa pierre !

Nous sommes tous différents, nous n'avons pas tous la même

«Animer avec soin
et confiance»



disponibilité.

L'important est de participer... un peu... beaucoup... et toujours passionnément !

Un coup de main ponctuel ou un service plus régulier.

Les lieux sont multiples :

Au conseil de la vie sociale, dans l'une des quatre commissions associatives, dans les groupes de travail, en devenant administrateur stagiaire, lors de l'opération brioche ou autres manifestations, en acceptant de témoigner dans le journal «Horizons», en répondant présent à telle ou telle invitation...

Voilà quelques pistes concrètes parmi d'autres à la portée de chacun selon ses possibilités.

A l'Apei nous embauchons des bénévoles et vous êtes toujours le bienvenu !

Se former

La formation est l'une des clés essentielles pour ouvrir un avenir à nos associations.

Elle se décline à plusieurs niveaux:

- les bénévoles dans les commissions associatives sont invités à faire état de leurs besoins, à participer à des rencontres thématiques régionales ou nationales pour élargir le regard.

- les administrateurs sont engagés sur un plan triennal de formation interne avec des modules fondamentaux, communs à tous et des

séquences optionnelles selon les centres d'intérêt.

Ce plan triennal prend fin en 2016, il sera évalué pour préparer le suivant.

Pour la première fois, les membres du conseil d'administration et les directions de pôles sont conviés à un séminaire les 9 et 10 juillet animé par Michel Boudjemaï, juriste-formateur à l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) de Reims sur la thématique du «droit des usagers et la responsabilité de l'association».

- l'encadrement associatif avec une formation commune aux professionnels et administrateurs sur la «gestion de crise»: dans un environnement qui bouge profondément et vite, dans les mutations structurelles qui marquent le secteur médico-social il nous faut anticiper les situations de crise auxquelles nos associations peuvent être confrontées à tout moment.

Gouvernance associative



/// Réfléchir

Toutes nos actions, pour réussir et s'inscrire dans la durée, doivent faire l'objet d'une réflexion permanente et concertée.

Cette réflexion permet de préparer l'avenir en ne cédant ni à la routine, ni à l'immobilisme, ni à l'improvisation, ni à la précipitation.

Un certain nombre de questions sont actuellement en débat et en réflexion pour préparer nos projets de demain :

- la mise en place du comité d'éthique prévu dans notre projet associatif
- les évolutions du site de Marolles pour mieux accompagner l'avancée en âge des personnes

• les nécessaires mutualisations et rapprochements d'associations dans le cadre de la nouvelle grande région et des nouveaux conseils territoriaux de santé

• l'étude de nouveaux projets : magasin à Château-Thierry à l'instar de celui de Villers-Cotterêts, restaurant inter-entreprises dans la zone de l'Omois, des appartements accompagnés à Villers-Cotterêts

• la recherche de nouvelles sources de financements à l'ère de raréfaction des fonds publics

• le point d'étape concernant la mise en œuvre du projet associatif 2014/2018...

« Dans la vie, la plupart des problèmes proviennent de deux raisons : nous agissons sans réfléchir ou nous continuons à réfléchir sans agir ! »

« Réfléchir avec discernement et innovation »



*Des verbes à conjuguer au présent pour préparer l'avenir...
Des verbes à conjuguer à la 3^{ème} personne du pluriel, au « nous », avec les familles, les professionnels, les partenaires et les personnes accompagnées !*



/// Les membres du conseil d'administration en 2015

Les membres du bureau

Bernard Colas, président
Richard Joly, vice-président
Catherine Stephan, vice-présidente
Charles Rosenfeld, secrétaire
Thierry Dupré, secrétaire adjoint
Jacky Cordier, trésorier
Gilles Damez, trésorier adjoint
Thierry Laigneau, membre du bureau
Christian Prieux, membre du bureau

Les autres membres

Mathilde Aschehoug-Carnot
Guy Battisachi
Laëtitia Bernard
Chantal Bonneau
Régine Dechaud
Jacques Genet
Hervé Herbillon
Nadine Heurlier
Yves Husson

Didier Legros
Isabelle Mahieux-Dautreppe
Pierre Millet
Florence Notat
Guiseppe Palumbo

Le conseil d'administration est un lieu de décisions, un carrefour d'informations et un espace d'échanges.

/// Les nouveaux candidats au conseil d'administration en 2016

4 nouvelles candidatures en vue du renouvellement partiel lors de notre assemblée générale du 11 juin 2016 :



Brunoallery



Jeannine Choisnard



Isabelle Prévost



Joëlle Verchain

/// Avec l'Unapei, 50 ans d'expérience La force d'un réseau national

- 550 associations parmi lesquelles 300 sont gestionnaires d'établissements et de services et 70 sont des associations tutélaires ;
- 3 117 établissements et services médico-sociaux ;
- 94 000 professionnels employés dans les associations et les établissements ;
- 55 000 familles adhérentes des associations affiliées ;
- 200 000 personnes handicapées accueillies
- 70 000 majeurs protégés
- 71 470 bénévoles

L'Apei des 2 Vallées affiliée à l'Unapei est également partie prenante du mouvement dans ses instances départementale et régionale.

Plus d'infos sur :

www.unapei.org ou sur www.facebook.com/pageUnapei/



Adhésion 2015

L'Apei des 2 Vallées comptait au 31 décembre 2015 : 208 adhérents.

Au 15 avril 2016, 153 personnes ont déjà renouvelé leur adhésion. De plus, nous comptons 19 nouveaux adhérents.

Pour adhérer et en savoir plus sur le statut de l'adhérent, rendez-vous sur notre site internet :

www.apei2vallees.eu/association/je-soutiens.html

Offre de services

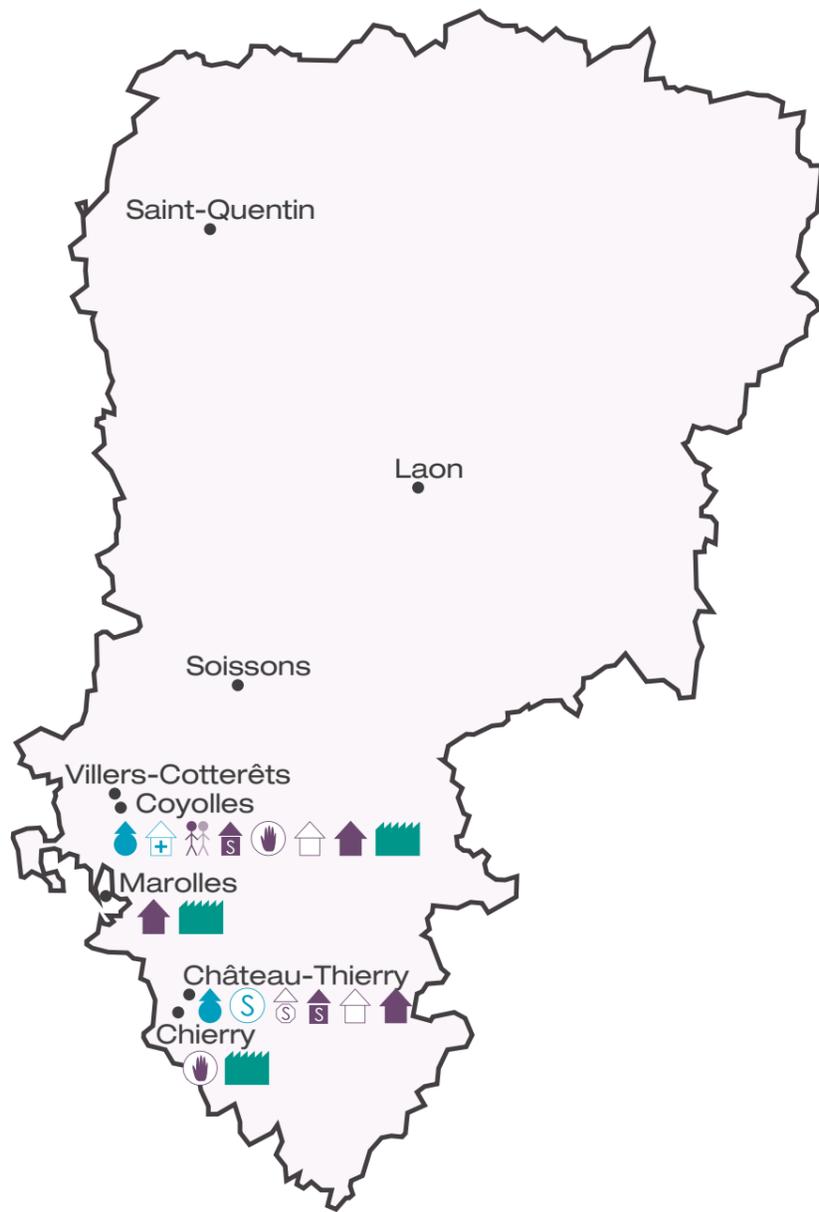


1 siège agréé /// 3 pôles

enfance & soins /// habitat & vie sociale /// travail protégé

13 établissements /// 5 services

660 places agréées



Pôle enfance et soins

- IME
- SESSAD
- MAS

Pôle habitat et vie sociale

- Foyers d'hébergement
- Foyers de vie
- CAJ
- SAVS
- Centre habitat
- SAAF

Pôle travail protégé

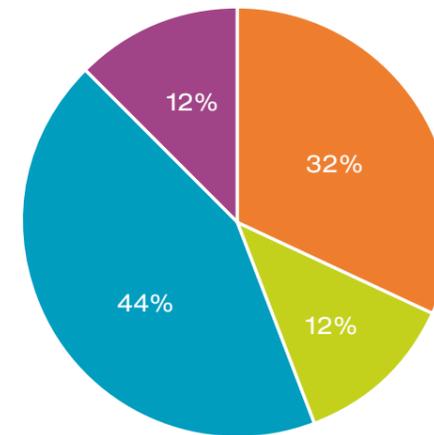
- ESAT

645 personnes accueillies et accompagnées en 2015

/// Pôle enfance & soins

104 places /// 3 établissements /// 1 service

Le pôle enfance & soins a accueilli ou accompagné 106 personnes en 2015, répartis comme suit :

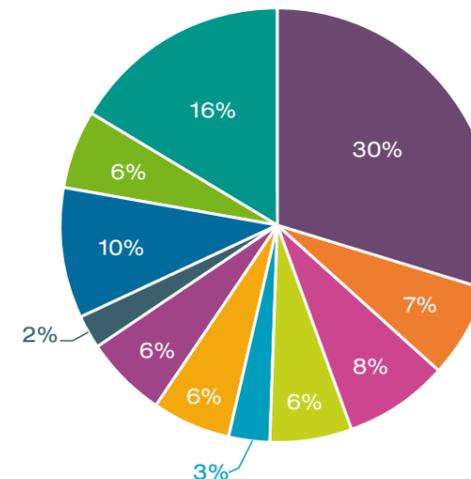


- Institut médico-éducatif Hubert Pannekoucke, à Coyolles
- Maison d'accueil spécialisée, à Coyolles
- Institut médico-éducatif, à Château-Thierry
- Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, à Château-Thierry

/// Pôle habitat & vie sociale

337 places /// 7 établissements /// 4 services

Le pôle habitat & vie sociale a accueilli ou accompagné 303 personnes en 2015, répartis comme suit:

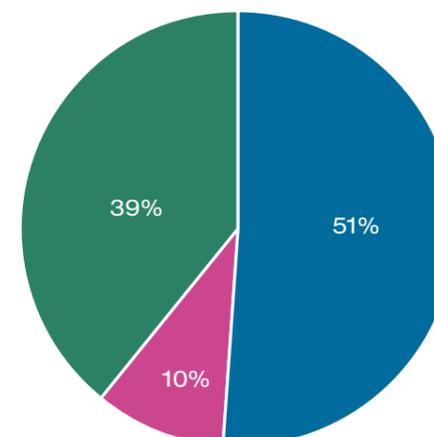


- Foyer d'hébergement Le Cèdre, à Coyolles
- Foyer d'hébergement Paillusseau, à Marolles
- Foyer de vie Jean-Désiré Pamart, à Coyolles
- Centre d'activités de jour du Retz, à Coyolles
- Service d'accompagnement à la vie sociale à Coyolles
- Foyer d'hébergement Le Colombier, à Château-Thierry
- Foyer de vie, à Château-Thierry
- Centre habitat, à Château-Thierry
- Service d'accompagnement à la vie sociale, à Château-Thierry
- Centre d'activités de jour, à Château-Thierry
- Service d'accompagnement de l'accueil familial, à Coyolles

/// Pôle travail protégé

230 places /// 3 établissements

Le pôle travail protégé a accueilli 236 travailleurs ESAT en 2015, répartis comme suit :



- ESAT Le Cèdre, à Coyolles
- ESAT Paillusseau, à Marolles
- ESAT Bellevue, à Chierry

Ressources humaines



«Développer les compétences professionnelles : l'enjeu d'un accompagnement de qualité»

/// Les effectifs

Fin 2015, l'Apei des 2 Vallées employait 319 salariés en contrat à durée indéterminée, répartis en 10% de cadres et 90% d'employés et agents de maîtrise.

Notre effectif de personnel est composé de 75 % de femmes et l'âge moyen des salariés est de 43 ans.

Nous avons recruté 25 personnes en CDI en 2015. Nous avons eu recours à 179 contrats à durée déterminée.

En complément, l'Apei a développé une politique d'emploi des jeunes volontaires en 2015 visant à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes de 16 à 25 ans en employant 29 contrats aidés, principalement en emploi d'avenir.

Situation des effectifs par pôle

Siège social		
	nombre	%
hommes	2	14%
femmes	12	86%
total salariés	14	100%
cadres	8	57%
non cadres	6	43%
âge moyen	42 ans	

Pôle habitat et vie sociale		
	nombre	%
hommes	29	16%
femmes	148	84%
total salariés	177	100%
cadres	12	7%
non cadres	165	93%
âge moyen	43 ans	

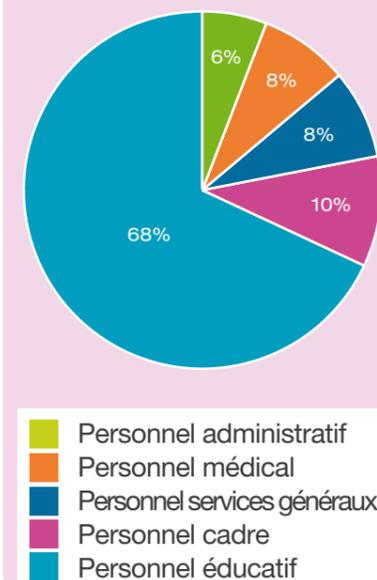
Pôle enfance et soins		
	nombre	%
hommes	17	23%
femmes	57	77%
total salariés	74	100%
cadres	6	8%
non cadres	68	92%
âge moyen	44 ans	

Pôle travail protégé		
	nombre	%
hommes	33	61%
femmes	21	39%
total salariés	54	100%
cadres	5	9%
non cadres	49	91%
âge moyen	43 ans	

Chiffres 2015

319 salariés en CDI
75% de femmes
25 embauches en CDI
29 contrats aidés
43 ans d'âge moyen

Les métiers



/// La formation tout au long de la vie professionnelle

La formation continue des salariés est un enjeu majeur pour le développement de la qualité de nos prestations.

La compétence, la qualification, la reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle sont des leviers forts pour créer une dynamique et motivation auprès des salariés.

Notre association s'engage volontairement dans une politique de formation dynamique, destinée à bénéficier au plus grand nombre. Ainsi, nous cotisons et investissons, pour la formation au-delà des taux légaux.

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a profondément modifié les enjeux et modalités de la formation professionnelle. Nous avons une obligation de formation des salariés qui donne lieu tous les 6 ans à un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel.

Sur cette période, le salarié devra avoir bénéficié de la réalisation des entretiens et d'au moins 2 des 3 éléments suivants : formation, évolution salariale / professionnelle, acquisition d'éléments de certification. Aussi, nous sommes amenés à développer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des

Compétences. Nous avons largement favorisé la formation collective intra-muros afin de former un nombre plus important de salariés dans le cadre de notre enveloppe budgétaire.

Les axes de formations qui ont été abordés dans le programme de formation 2015 et qui viennent développer les dispositifs spécifiques et les évolutions des publics accueillis sont :

- les formations ABA, liés aux apprentissages des enfants et adolescents autistes et celles liées à la communication non verbale en secteur enfant.
- les formations liées à l'avancée en âge de la population en secteur adulte,
- les formations liées aux troubles psychiques et comportementaux,
- le handicap social.

Notre engagement pour la qualification des moins de 26 ans a abouti à la formation de 5 jeunes en contrat d'avenir au diplôme d'état d'aide médico-psychologique.

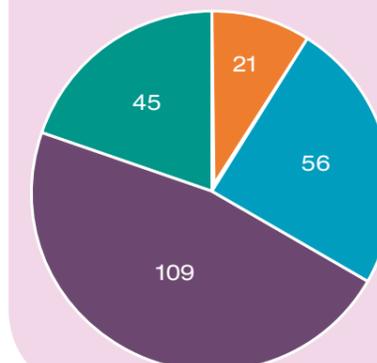
Enfin, notons que la totalité des cadres a été formée en 2015 sur la prévention des risques psychosociaux, démarche qui s'inscrit plus globalement dans notre politique de qualité de vie au travail.

Chiffres 2015

231 actions de formation
5057 heures de formation
117 592€ de dépenses de formation



Répartition des actions de formation par pôle



- Siège social
- Pôle enfance & soins
- Pôle habitat & vie sociale
- Pôle Travail Protégé

Unités : nombre d'action de formation

Ressources humaines



/// Les actions de formation

Les orientations 2015 se sont inscrites dans la continuité de 2014 mais ont intégré de nouvelles réalités et l'évolution de nos métiers. Notre volonté permanente d'améliorer notre réponse aux besoins des personnes handicapées nécessitent des professionnels qualifiés et efficaces. La formation professionnelle continue y contribue.

Les formations collectives et ou transversales ont été priorisées. Ce choix répond à une volonté forte de favoriser les rencontres, les échanges et le partage entre les équipes, de permettre l'accès à la formation, former un plus grand nombre de salariés et d'optimiser le budget de formation.

Formations individuelles

35 formations individuelles ont été menées en 2015 dont 14 formations qualifiantes.

Formations collectives sur chaque pôle

Pour le pôle enfance et soins :

- intervention en ABA (analyse appliquée du comportement), 16 salariés
- scolarisation des élèves en situation de handicap, 2 salariés
- le passage à la majorité, impact sur les pratiques professionnels en IME, 2 salariés

Pour le pôle habitat et vie sociale :

- les troubles psychiques et comportementaux, gestion de crise, 24 salariés
- le secret professionnel, 17 salariés

Pour le pôle travail protégé :

- piloter un projet d'ESAT accueillant des travailleurs handicapés vieillissants et âgés, 8 salariés
- l'accompagnement professionnel des personnes handicapées psychiques en ESAT, 7 salariés

Formations collectives inter-pôles

- habilitation électrique personnel non électricien, 10 salariés
- prévenir les risques psychosociaux (formation cadres), 16 salariés
- gestion des événements indésirables, 13 salariés
- rôle et fonctionnement du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), pour les membres, 5 salariés
- gestes et postures, 8 salariés
- le handicap social, 21 salariés
- habilitation électrique (recyclage), 4 salariés
- bien vieillir en institution : l'avenir des grands aînés, 18 salariés
- administrateurs Octime (logiciel de gestion et de planification du temps de travail), 11 salariés
- formation communication non verbale, 14 salariés



Le nouvel accord d'entreprise a mis en place un Compte Epargne Temps pour les salariés à compter du 1^{er} janvier 2016.

/// Les dossiers de 2015

Mise en œuvre d'un nouvel accord collectif

La fusion création a eu pour effet de dénoncer de fait les anciens accords collectifs, nous amenant donc à négocier de nouvelles dispositions pour l'Apei des 2 Vallées. Cette situation a constitué une réelle opportunité de redéfinir les grands principes d'organisation du temps de travail à partir d'un cadre général accompagné de dispositions plus particulières qui prennent en compte les spécificités et fonctionnement de chaque établissement et service.

Notre objectif est de favoriser une meilleure organisation du temps de travail permettant une meilleure adaptation de l'accompagnement des usagers tout en améliorant les conditions de travail des salariés (octroi de congés extra-conventionnels, diminuer les coupures en journée,...)

Le lancement des négociations avec les délégués syndicaux en mai 2014

a abouti à la signature de l'accord le 29 septembre 2014. Les organisations représentatives du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ont toutes deux émises un avis favorable.

L'accord a été déposé simultanément auprès de la CNA (commission nationale d'agrément) début octobre 2014 ainsi qu'auprès de la DIRECCTE (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et au conseil des prud'hommes. L'accord a été agréé par la CNA le 23 décembre 2014 et publié au journal officiel le 8 février 2015 pour une application dès le 1^{er} juin 2015.

Cet accord a harmonisé au sein de l'Apei les pratiques en matière de gestion de temps de présence qui se déclinent en 4 modalités, suivant les besoins et les secteurs (cf. graphique ci-dessous)

Accord contrat de générations

Nous avons engagé des négociations le 4 septembre 2015 pour signer un accord contrat de générations ayant pour objectif de :

- faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée.

Objectif sur 3 ans : 9 embauches de jeunes de moins de 26 ans (ou 30 ans travailleur handicapé).

- favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés.

Objectif sur 3 ans : 3 séniors à recruter et maintien dans l'emploi de 75% des salariés concernés de plus de 50 ans.

- assurer la transmission des savoirs et des compétences.

Toute nouvelle embauche de moins de 26 ans sera associée à un référent pour le suivi de son intégration et l'acquisition de compétences.

Les organisations représentatives du personnel, CE (comité d'entreprise) et CHSCT ont toutes deux émises un avis favorable à ce projet d'accord.

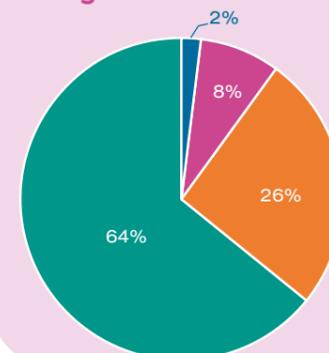
Après la signature de l'accord entre les délégués syndicaux et la direction générale, prévue début avril 2016, l'accord sera déposé à la CNA et la DIRECCTE.



«La formation, un levier pour la réussite professionnelle»



Organisation du temps de travail



- forfait annuel en jours
- annualisation avec modulation d'horaires
- annualisation avec attribution de RTT
- plurihebdomadaire

Ressources humaines



La Qualité de Vie au Travail

L'accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 relatif à la qualité de vie au travail est venu compléter celui de mars 1975 portant sur l'amélioration des conditions de travail, au regard des évolutions du monde de l'entreprise ces dernières décennies. L'objectif de cet accord est notamment d'augmenter la prise de conscience et la compréhension des enjeux de la qualité de vie au travail, en terme d'amélioration de la qualité de l'emploi, du bien-être au travail et de compétitivité de l'entreprise, par les employeurs, les travailleurs et leurs représentants. La qualité de vie au travail désigne les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises.

Ainsi, l'Apei des 2 Vallées s'est engagée volontairement, depuis le premier semestre 2014, afin de développer sa politique d'amélioration des conditions de travail et d'égalité professionnelle. Cela s'est traduit par notre initiative de répondre à un appel à projet de l'agence régionale de santé de Picardie qui promeut les actions collectives d'établissement ciblées sur 3 axes :

- le développement d'une politique de prévention active des risques psychosociaux et des troubles musculo-squelettiques,
- la mise en place de processus expérimentaux d'organisation susceptibles d'améliorer les rythmes

de travail et les relations de travail

- l'accompagnement des mobilités professionnelles.

Notre démarche a été retenue, aux côtés de cinq autres associations picardes. Dans le cadre de cet appel à projet, nous nous engageons aujourd'hui dans cette dynamique, en lien avec l'ARACT de Picardie (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et notre organisme paritaire collecteur agréé : UNIFAF (fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale) pour le volet de la formation des salariés. Dans une entreprise de service, de surcroît dans une association, notre savoir-faire, notre plus-value, ne proviennent pas de brevets ou d'avancées technologiques, mais du professionnalisme des intervenants et de notre capacité à répondre à une commande sociale en mutation. Nous avons largement investi et développé le champ de la formation professionnelle depuis quelques années pour accompagner dans ces évolutions, les salariés en premier lieu, mais également les bénévoles. La question de la qualité de vie au travail nous apparaît, aux côtés de la formation professionnelle, un des axes majeurs de développement de la qualité de la mise en œuvre de nos missions.

Cette démarche de développement de la qualité de vie au travail est paritaire et associe les représentants des salariés et de l'employeur. Un groupe de travail constitué depuis juin 2015

va œuvrer pendant 18 à 24 mois à modéliser des bonnes pratiques, et contribuer à faire de la qualité de vie au travail l'objet d'un dialogue social organisé et structurant.

Les étapes du dispositif

Étape 1 : Mise en œuvre en 2015 de 6 réunions du comité de pilotage et 4 réunions avec l'ARACT Picardie, pour la préparation de la démarche, mobiliser les acteurs et faire un état des lieux et officialiser, cadrer et lancer la démarche.

Étape 2 : Repérer les situations « problème » à partir de l'expression des salariés et analyser ces situations.

Étape 3 : Identifier les pistes d'action et établir un programme de prévention.

Étape 4 : Piloter et suivre des plans d'action et pérenniser la démarche.

Étape 5 : Évaluer l'impact des actions mises en œuvre et enrichir le travail d'analyse, communiquer les résultats et plans d'action et étendre la démarche sur l'ensemble du périmètre de l'association.

Le foyer d'hébergement Le Cèdre à Coyolles et plus précisément le pavillon Provence a été retenu à titre expérimental. Le dispositif va être parallèlement déployé à l'ESAT Bellevue de Chierry en 2016.

Mise en œuvre d'un outil informatisé centralisé de gestion du temps de travail

Avec la fusion opérée en 2014, l'effectif salarié de l'Apei des 2 Vallées est porté à 319 salariés en CDI fin 2015. Durant cette même année, nous avons conclu 25 CDI et 179 CDD. Les exigences administratives de gestion des ressources humaines se sont de plus complexifiées avec la mise en œuvre au 1^{er} juin 2015 de notre nouvel accord d'entreprise relatif à l'harmonisation du statut collectif qui a déterminé des avantages extraconventionnels qui viennent

s'ajouter aux dispositions légales. Avec des activités qui se déroulent sur 4 sites géographiques, il convenait de professionnaliser et sécuriser notre gestion des ressources humaines. Aussi, nous avons fait le choix de développer en 2016 un outil informatique centralisé qui va permettre une gestion du temps de travail, de la planification, du suivi d'activité, des congés et des absences notamment. Nous avons retenu la société OCTIME, leader sur le marché, pour ce développement en lien avec notre logiciel de gestion de paie. Une période de 6 mois est planifiée pour former les

personnels et configurer le logiciel avant la mise en œuvre au 1^{er} juin 2016. Dans un second temps, nous déploierons un portail ressources humaines, espace de communication privilégié totalement personnalisé pour chaque salarié, qui regroupe des outils quotidiens de plannings, gestion du temps, gestion des congés et absences.



Cadre de vie



«Améliorer les conditions d'hébergement»

C'est la philosophie qui guide les actions des différents pôles de l'Apei des 2 Vallées, en passant par la réfection et l'embellissement des espaces de vie. L'amélioration du cadre de vie des personnes accueillies est fondamentale. Toutes les actions engagées visent à créer des espaces plus confortables pour améliorer les conditions d'accueil des résidents. Quel que soit le territoire, que l'on vive à Château-Thierry, Chierry, Marolles ou Coyolles, chacun doit pouvoir se sentir bien, à l'endroit où il habite.

/// Rénovation du patrimoine

Pôle habitat et vie sociale

Une politique de rénovation des espaces de vie a été menée en 2015 sur les établissements de Coyolles. Le besoin de rénovation était en effet marqué dans les structures d'hébergement vieillissantes, voire inadaptées, pour un accueil de qualité des résidents. Nous pouvons noter la rénovation des 3 salles de bains du pavillon Picardie initiée en 2015, l'acquisition d'une baignoire balnéothérapie pour 18 000€ et le changement de volets roulants et stores pour plus de 14 000€.



Pôle enfance et soins

Des travaux conséquents pour rénover la voirie sur le site de l'IME rue Jules Maciet et améliorer la sécurité des usagers et professionnels ont été réalisés pour un montant de 65 000€. Une seconde tranche de rénovation, liée aux accès piétons et au marquage au sol est programmée en 2016. Une aire de stationnement vélo a été installée pour un montant de 6 811€. Le mobilier du SESSAD a été renouvelé pour un montant de 1500€.

Afin de développer l'accès aux outils professionnels et pédagogiques aux technologies numériques, le site a été équipé d'un réseau fibres optiques pour un coût de 35 870€.

A l'IME H. Pannekoucke, une aire de jeu extérieure a été implantée pour un montant de plus de 40 000€. Enfin, le matériel informatique a été en partie renouvelé pour un montant de 4500 €.

La MAS R. Barbieri a fait l'acquisition de deux vélos «Rollfiets» destinés aux activités de loisirs des résidents, pour un montant de 10 687€.

Pôle travail protégé

Sur les ESAT de Coyolles et Marolles, l'équipement de la salle de détente pour les travailleurs handicapés, d'un montant de 3500 €, aura permis l'installation d'un babyfoot, d'une borne internet et de mobilier.

L'activité commerciale s'est professionnalisée avec l'acquisition d'un tracteur (14 654€), d'un motoculteur (15 658€), de matériel espace vert (17 028€). Afin de garantir de bonnes conditions de travail aux travailleurs de l'atelier de sous-traitance, l'ESAT a renouvelé 30 tables ergonomiques pour un montant de 10 500€.

Les vestiaires de l'ESAT Bellevue ont été rénovés pour un montant de 4 888€ ainsi qu'une partie du matériel informatique pour un montant de 1 710€ avec installation de la fibre optique pour 5 855€. L'ESAT a maintenu le renouvellement de son matériel espace verts avec des acquisitions d'un montant de 11 592 €.

/// Flotte automobile

Coût d'entretien de la flotte automobile		
	nombre de véhicules	coût total
Pôle habitat et vie sociale	32	22 000€
Pôle enfance et soins	24	16 647€
Pôle travail protégé	30	34 821€



/// Entretien et maintenance

Coût d'entretien et maintenance du patrimoine immobilier en 2015			
	coût total	contrats de maintenance	entretien des bâtiments
Pôle habitat et vie sociale	225 000€	84 000€	55 000€
Pôle enfance et soins	118 000€	47 858€	21 376€
Pôle travail protégé	150 126€	36 675€	216 836€



Cadre de vie



«Une année pleine de réalisations !»

/// En voici quelques unes...

Le concours «terrasses»

Le concours «terrasses» a été présenté aux équipes du site de Coyolles en mai 2015. Il s'adressait à l'ensemble des établissements du site. Il avait pour objectif d'aménager les espaces extérieurs pour permettre aux personnes accueillies et aux professionnels de profiter pleinement des terrasses de chaque pavillon durant la période estivale.

Créer un espace convivial, un espace de jeux, un espace de détente résume les attentes de ce projet.

Pour les différentes équipes, il s'agissait de relever un défi à savoir qui aurait la plus belle terrasse de Coyolles ! Résidents et professionnels se sont alors mis à la tâche (peinture, déco, aménagement).

Le concours terrasses a éveillé beaucoup d'intérêt chez les jeunes et adultes ainsi qu'auprès des professionnels, qui se sont impliqués jusqu'au jour «J».

Les idées ne manquent pas : «que fait-on ?» Il convient de s'organiser. Les fleurs sont à l'honneur. Ainsi, les patios se sont étoffés de nouvelles couleurs chatoyantes.

La MAS grande gagnante !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les professionnels de la MAS et résidents se sont investis dans la création de cet espace convivial et de détente, apprécié de tous.

En deuxième place nous retrouvons le CAJ, puis ensuite la Résidence, le Provence, le Picardie et l'IME. Aucun établissement n'a été oublié lors de la remise des prix. Ainsi nous pouvons admirer un bouddha au pavillon Picardie, un coin jardinage à la MAS, un coin barbecue à la Résidence et une fresque murale au CAJ.

Nous tenons à remercier les équipes, les résidents pour leur travail, leur investissement dans ce projet. Opération réussie !



Une aire de jeux à l'IME Pannekoucke

Le 22 juillet, une aire de jeu sur l'IME Hubert Pannekoucke a été inaugurée. Ce grand projet est né au sein même du Conseil de la Vie Sociale du 14 octobre 2014 : «On veut des balançoires et des toboggans» demandaient les jeunes au cours du CVS.

C'est le jour de l'inauguration, en présence de nombreuses personnalités et parents, que les enfants ont investi pour la première fois ce nouveau territoire de jeu. Le coût total de cette surface de jeu supporté dans le cadre du budget de l'association s'élève à 40 000 €.

Les travaux ont démarré au printemps 2015 en commençant par la dalle en béton fibré et ont duré jusqu'en juillet de la même année.

Un espace détente pour les travailleurs ESAT

Le 2 octobre 2015, en présence notamment de l'ARS de Picardie et des élus locaux, nous avons inauguré sur le territoire de Coyolles un espace détente et rencontre destiné aux travailleurs handicapés. Dans une ambiance «cosy» cet espace détente invite à la rencontre, la pause, l'échange autour d'une partie de baby-foot, d'une consultation d'internet ou d'une collation revigorante. Depuis son ouverture, cet espace est complètement intégré dans le quotidien des travailleurs. Il est devenu le lieu et le lien incontournable après la pause déjeuner du midi où se construisent les petits et les grands projets des uns et des autres.

Des nouveaux locaux pour le CAJ de Château-Thierry

L'ouverture du nouveau Centre d'activités de Jour à Chierry a eu lieu en octobre 2015. C'est un bâtiment moderne de 450 m² de plain-pied, doté de pièces aérées et confortables avec des espaces réfléchis pour que chacun puisse évoluer à son rythme, dans des salles d'activités spacieuses et bien équipées. Les ateliers sont dotés d'équipement et de matériels qui permettent une évolution dans les activités et les pratiques. Les activités suivantes sont proposées : atelier rénovation de meubles, peinture, mosaïque, atelier cuisine, etc.

Cadre de vie



«Investir dans les nouvelles technologies...»

/// Les tablettes de communication font leur entrée pour les enfants de la section Colibri de l'IME de Château-Thierry

Pourquoi ?

Le projet vise à donner la parole aux jeunes dont les fonctions langagières sont altérées.

Les tablettes offrent des stratégies alternatives de communication et par conséquent préviennent l'exclusion des enfants ou jeunes n'ayant pas accès au langage verbal.

Comment ?

Ce projet a pris forme, suite à l'appel à projets Fondation Caisse d'Épargne de Picardie en 2013 dont le thème était «Les jeunes et la santé». Ce projet de «tablette de communication» fut parmi les projets retenus par la commission. Porté dès sa conception par les représentants associatifs, l'Apei des 2 Vallées a affecté au développement du projet en 2015 une partie des fonds récoltés lors de l'opération brioches de 2014.

Cet investissement a été concrétisé en 2015.

Sur le terrain...

Afin d'accompagner les équipes dans la mise en place de cet outil avec plus d'efficacité, plusieurs réunions ont été programmées avec les objectifs suivants :

- présentation des tablettes,

- étude de cas spécifiques
- évaluation du support.
- information sur les supports informatiques, logiciels
- point sur l'utilisation des tablettes avec les éducateurs coordinateurs des projets personnalisés des enfants utilisateurs de la tablette de communication.

Ces rencontres se poursuivent en 2016 et quelques problématiques ont été pointées, quand à la mise en place de ce mode de communication.

La société Ezooty qui développe ce support, nous a accompagné et a apporté une aide précieuse aux équipes.

Par ailleurs, une formation collective a été prévue sur le thème «Outils de communication». Cette formation devrait permettre une utilisation optimale des tablettes.

Le service colibri dispose aujourd'hui de 7 tablettes.

L'objectif à moyen terme est de généraliser la communication avec les tablettes, dans tous les lieux de vie de l'enfant.



/// La MAS s'équipe de matériel adapté



Des rollfiets

La MAS a fait l'acquisition de 2 vélos rollfiets en 2015.

Ces vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite, plus exactement un fauteuil roulant, couplé à une partie arrière de vélo amovible, sont de véritables concentrés de technologies.

Ces vélos sont très appréciés des résidents. Lorsqu'il fait beau le dimanche après-midi, chacun attend son tour pour une promenade en rollfiets. C'est l'occasion d'une promenade en plein air pour profiter du parc avec ses fleurs et de rencontrer d'autres résidents eux aussi en promenade. Une petite évasion au grand air !

/// En 2016, des projets axés sur le bien-être

Un fauteuil Soflex

En 2016, la MAS prévoit de faire l'acquisition également d'un fauteuil élévateur Soflex pour la douche et la toilette. Ce fauteuil permet le transfert, l'accès à la douche, aux soins corporels, en toute sécurité. Son appui-tête et ses appui-pieds réglables en hauteur pour s'adapter à tous types de morphologies apporte un confort maximum au résident. Polyvalent et facile d'utilisation, il offre également un confort de travail pour les professionnels. Son vérin puissant pour lever sans effort les patients pesant jusqu'à 135 kg, ses roulettes, ses poignées de poussée, son inclinaison du siège réglable en font un outil indispensable.



Balnéothérapie

L'un des grands projets pour 2016 est la rénovation de la salle de bain-balnéothérapie de la MAS. Après la pose d'un carrelage anti-dérapant et la réfection des peintures murales, la MAS fera l'acquisition d'une baignoire à inclinaison et hauteur variable électrique. Elle sera équipée d'une porte latérale et d'options complémentaires comme le bain bouillonnant, la chromothérapie, l'aromathérapie, la musicothérapie, ... pour le plus grand bien-être des résidents.

Les bienfaits de la balnéothérapie soulagent les tensions psychologiques et physiques des utilisateurs.



Parcours de vie



Un souhait : «Bien vieillir en établissement»

Sur les différents territoires, Coyolles, Marolles, Château-Thierry et Chierry, nous connaissons une évolution de la population des établissements. Les problématiques que nous rencontrons sont quelques peu similaires : avancée en âge, handicap psychique, troubles autistiques, personnes qui relèvent du champ du handicap social.

La philosophie qui guide nos actions, vise à réunir les conditions optimales permettant le passage d'un mode d'hébergement à un autre sans qu'il y ait rupture, tout en veillant à une bonne adaptation de la personne et son choix de vie. Cette notion implique une démarche active et participative de la personne, élargissant la notion de prise en charge par la mise en œuvre d'un accompagnement.

/// L'avancée en âge

A la maison d'accueil spécialisée Roger Barbieri

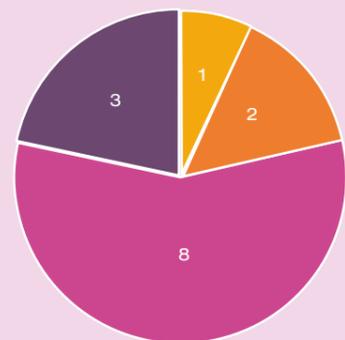
Nos différents projets sont axés sur une recherche d'amélioration continue de la vie quotidienne et du cadre de vie en lien avec le vieillissement d'une grande majorité des résidents que nous accueillons. Ce vieillissement se traduit de façon plus ou moins marquée par une perte d'autonomie, une plus grande dépendance, une aggravation du processus d'évolution des troubles liés au handicap, une plus grande fatigabilité, une santé plus fragile (tant physique que psychique). Seule une jeune résidente est âgée de moins de trente ans.

Notre objectif au quotidien est de répondre à la nécessité d'une adaptation de nos pratiques qui soient en adéquation avec les besoins individuels des résidents, leur parcours de vie, mais aussi de continuer à promouvoir le bien vivre ensemble.

L'organisation des ressources humaines est axée sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des résidents sur tous les actes de la vie quotidienne, de proposer des activités et une animation qui soit en adéquation avec les besoins repérés des résidents, de poursuivre le développement de partenariats auprès des professionnels de santé.



Moyenne d'âge des personnes accueillies à la maison d'accueil spécialisée Roger Barbieri



- De 20 à 29 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- De plus de 60 ans

Unités : nombre de personnes

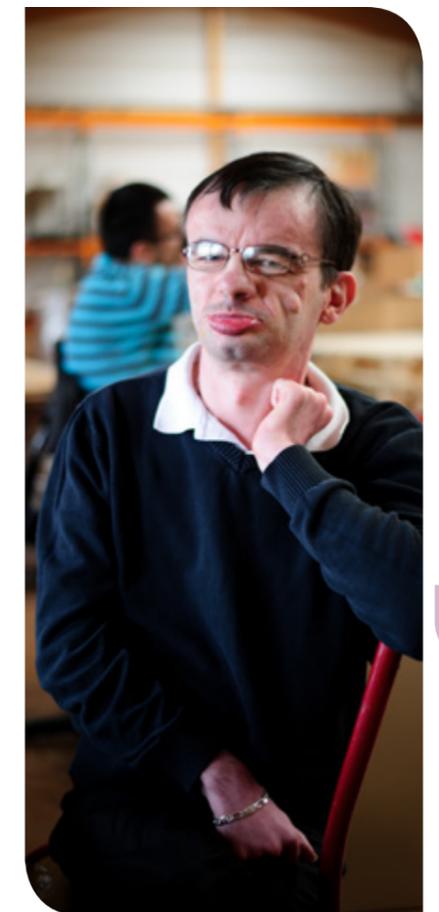
Les ESAT

Une réalité s'impose aux activités d'ESAT : une évolution du public, de ses handicaps et de son entourage en lien avec les grands enjeux de société d'aujourd'hui et de demain. Vieillesse des travailleurs les plus intégrés, instabilité des jeunes travailleurs, polyhandicap, difficultés sociales... autant d'indicateurs qui sont aujourd'hui des réalités présentes dans nos structures. Ainsi l'accompagnement des travailleurs autour de la valeur travail et d'un projet de vie s'adapte à cette réalité pour maintenir le plus longtemps possible cet équilibre essentiel à tout individu pour réaliser son projet de vie. Ces nouvelles réponses s'articulent autour d'un accompagnement personnalisé prenant en compte les capacités de travail, le rythme et les activités de soutien

adaptées devant favoriser l'épanouissement et la stabilité de la personne.

Fort heureusement, les ESAT disposent de leviers évidents pour répondre aux effets du temps qui passe pour les travailleurs comme pour les équipes. L'un des premiers leviers est d'alléger la tâche du travailleur car l'ensemble de nos activités, des espaces verts à la sous-traitance, se décomposent en tâches plus ou moins exigeantes. Le rôle du moniteur d'atelier est alors essentiel pour maintenir la motivation et la fierté du travailleur au sein de la même équipe. Puis, si le temps qui passe renforce son emprise sur le travailleur, l'ESAT peut aménager un temps partiel ou proposer un changement d'activité pour offrir un plus grand nombre de solutions au regard de l'augmentation de la

fatigabilité. L'équipe pluridisciplinaire est alors mobilisée autour du nouveau projet professionnel dans le but de préparer le travailleur à cette transition garantissant ainsi de plus grandes chances de réussites. La variété des activités est donc indispensable à tout ESAT et pour cela l'établissement doit posséder une souplesse organisationnelle de ses activités et avoir un vivier de clients diversifiés. Un grand nombre d'activités de soutien amenées à croître sont mobilisables pour étayer nos travailleurs : activité sportive, cours de cuisine, sensibilisation à une alimentation équilibrée, atelier éducation affective et sexuelle... Citons l'expérimentation de l'équithérapie sur l'ESAT Bellevue depuis septembre 2015 qui est très prometteuse et offre des résultats remarquables.



Parcours de vie



«Avoir le choix et évoluer»

/// L'amendement Creton à l'IME Hubert Pannekoucke



est un jeune adulte, de trouver sa propre place au regard des plus jeunes. Sans compter que la cohabitation avec les plus jeunes nécessite également un réel aménagement.

Bien que leur nombre soit toujours en baisse, certains jeunes adultes sous amendement Creton restent sans solution et notamment lorsque leur territoire géographique d'origine se trouve dans une autre région que la nôtre. L'objectif de l'Apei étant de rapprocher de sa famille, dans la mesure du possible, la personne accueillie. En décembre 2015, un jeune adulte du département de la Marne est retourné dans sa famille en vue de pouvoir prétendre par la suite à une place en milieu adulte. 2015 et 2016 représentent un

important investissement professionnel en vue d'adapter des lieux répondant aux besoins spécifiques des jeunes adultes sous amendement Creton et faciliter ainsi leur orientation. Ce travail d'orientation s'est concrétisé en janvier et février 2016 par l'admission de deux jeunes en secteur adulte :

- un jeune sur le foyer de vie de l'Apei des 2 Vallées.
- un jeune vers un foyer d'accueil médicalisé dans le 77.

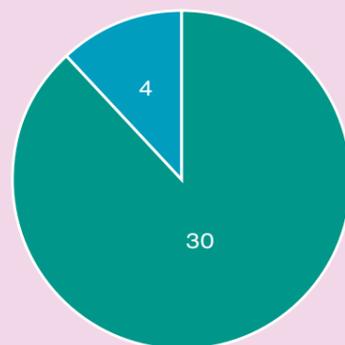
Il reste à ce jour quatre jeunes adultes qui relèvent de l'amendement Creton. Il convient de prendre en considération dès maintenant les jeunes qui approchent des 20 ans et envisager ensemble leurs orientations.

Le maintien en milieu scolaire ordinaire tend à faire reculer l'âge des enfants et des jeunes à l'admission en IME. Les jeunes de moins de 14 ans représentent aujourd'hui seulement un tiers du public accueilli à l'IME de Coyolles. Le plus âgé a 27 ans.

«L'amendement Creton permet en effet le maintien temporaire dans leur établissement de jeunes adultes de plus de 20 ans dans l'attente d'une place dans un établissement pour adulte».

Nous concevons ce maintien comme étant une sécurité pour les jeunes et leur famille dans l'attente d'une orientation adaptée. Toutefois, cela peut aussi parfois se traduire par une position qui s'avère souvent inconfortable dans l'institution pour la personne accueillie surtout lorsque cette période transitoire se prolonge et qu'il devient difficile, lorsque l'on

Moyenne d'âge à l'IME Hubert Pannekoucke



- Moins de 20 ans
- Plus de 20 ans

Unités : nombre de personnes

/// Intimité, vie affective et sexuelle : un projet, une histoire, une réalité

Pourquoi ce projet ?

Nous faisons référence à la loi du 4 juillet 2001, relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.

Cette loi prévoit qu'une information et éducation à la sexualité et à la contraception soit dispensée dans toutes les structures accueillantes des personnes en situation de handicap.

Ce thème est abordé régulièrement à l'IME. En effet, nous accueillons des adolescents de 12 à 20 ans et ces jeunes comme beaucoup se posent des questions.

Une éducation et une répétition d'information sont nécessaires à la compréhension de ce thème et à sa réalité.

En 2015, Mickael Magère, psy-

chologue de l'IME et Jmaïra Samaké, éducatrice technique spécialisée ont participé à la formation «intimité, vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap».

Dans la mesure du possible, nous tentons de répondre aux questions des jeunes. Mais d'autres supports comme des visites d'expositions peuvent permettre d'aborder le sujet avec les jeunes, comme l'exposition «le zizi sexuel de Titeuf» à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

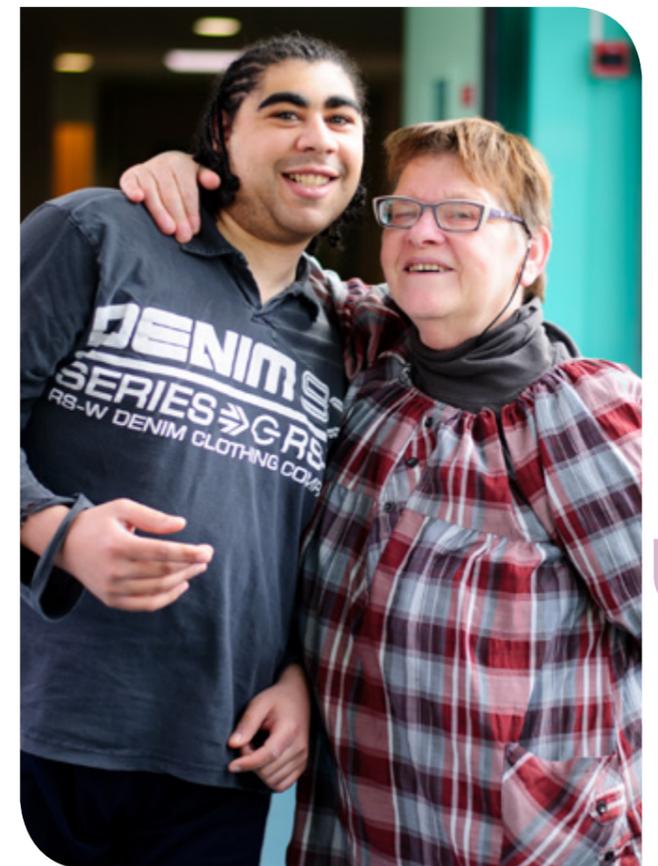
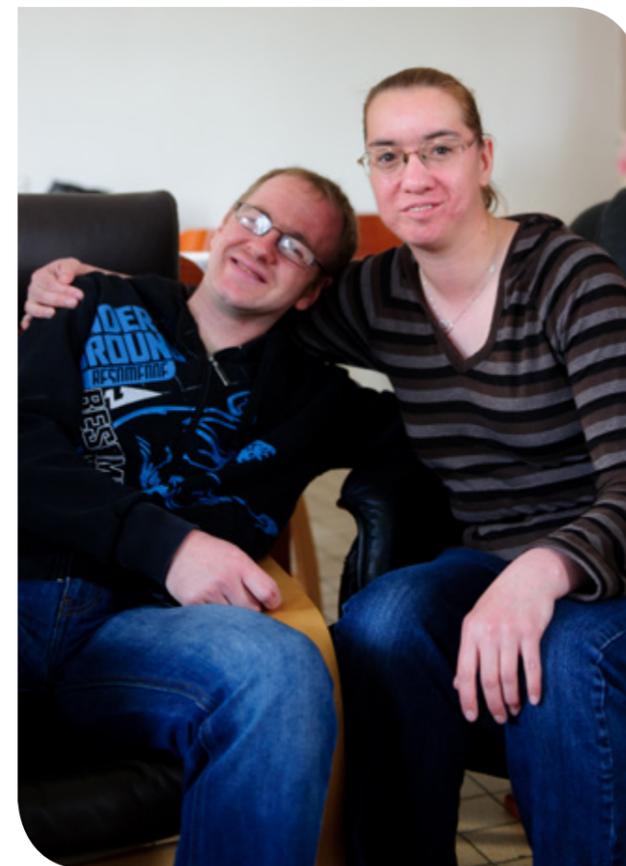
Après de nombreuses recherches auprès de nos partenaires PMI, hôpitaux, médecins généralistes et maternité pour mettre en place un temps avec un intervenant en capacité d'animer un temps avec les jeunes.

Le cadre de santé de la maternité de Château-Thierry a partagé notre projet et nous a orienté depuis septembre 2015 vers madame Pauline Leroux, sage-femme à la maternité de Château-Thierry qui, très intéressée par le projet, a décidé de nous accompagner dans ce projet.

Le déroulement

Le premier mois, elle a accompagné les filles pendant une heure suivie par les garçons une heure aussi. Ensuite le mois suivant elle a accompagné un premier groupe mixte puis un deuxième.

Les groupes ont été faits et adaptés par l'équipe éducative. Cet accompagnement fait désormais partie du projet personnalisé de la personne accueillie.



Parcours de vie



«Des activités novatrices»

/// Théâtre et musicothérapie sur le pôle habitat et vie sociale

Conformément aux orientations définies dans les projets d'établissements en 2015, la volonté de mettre en œuvre des activités adaptées aux besoins des résidents en lien avec leurs projets personnalisés fait partie des axes de travail.

Dans cette perspective, de nouvelles activités ont été proposées.

La musicothérapie

Elle concerne 28 résidents du foyer d'hébergement Le Cèdre, du foyer de vie de Coyolles et du foyer d'hébergement F. Paillusseau. Cette activité utilise la médiation sonore et/ou musicale afin d'ouvrir ou de restaurer la communication et l'expression au sein de la relation dans le registre verbal et/ou non verbal.



Le théâtre

Elle concerne 18 résidents des établissements de Coyolles et Marolles (foyers d'hébergement et foyer de vie).

Véritable support à la communication verbale et non verbale, l'activité théâtre vise à développer la possibilité de s'exprimer par le geste et la parole, de se sentir plus à l'aise dans son corps et avec les autres.

Outre le caractère thérapeutique que ces nouvelles activités proposées représentent, elles sont avant tout un support à la relation avec le résident et un moment de plaisir.

Le choix de proposer l'activité théâtre à la Maison de la Jeunesse et de la Culture de La Ferté Million n'a d'autre objectif que d'inscrire



la participation des résidents dans leur environnement.

La mutualisation des activités en général est également un point fort des orientations retenues pour 2015, elle permet l'échange entre les professionnels, les résidents. C'est un facteur d'intégration incontestable. La mutualisation des moyens nous permet de répondre aux besoins nouveaux.

Pour exemple, en 2015 : 2 séjours inter-établissements (foyer d'hébergement et foyer de vie) ont été organisés.

Ainsi, la mutualisation des activités est systématiquement organisée dès qu'elle répond à l'épanouissement des résidents accueillis.



/// Atelier théâtre et expression corporelle : «Je veux être un artiste !» à l'IME de Château-Thierry

Pourquoi le théâtre et la danse ?

Le recul de quelques années de collaboration avec les artistes agréés DRAC (direction régionale des affaires culturelles), nous permet d'affirmer que ces activités d'éveil révèlent des capacités et des compétences créatrices.

Après quatre années de pratique de la danse et de la sculpture, l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs et artistes professionnels) a pensé que les jeunes avaient développé des prérequis mobilisables pour un travail plus conséquent au niveau de la communication verbale et gestuelle.

Il a donc été décidé d'explorer un domaine peu connu par les jeunes : l'expression scénique et théâtrale. Toutefois, pour prendre en compte le profil des jeunes accueillis, il a semblé important d'expérimenter l'atelier avant de s'engager pour 3 années.

L'activité théâtre a donc débuté avec la compagnie du théâtre la «Mascara» auprès des plus jeunes. Huit séances d'apprentissage et de répétition ont abouti à un spectacle dont le résultat a été très encourageant.

Pourquoi faire appel à des artistes ?

Le choix de faire appel à des artistes professionnels a été motivé par la richesse de leurs connaissances et l'ouverture qu'ils proposent, leur désir de partage, leur regard sur le handicap, la différence et la société. Le travail entre artistes et éducateurs apporte un double regard. Il crée un cadre bienveillant et un espace de liberté et de créativité.

Au sein des ateliers, les éducateurs établissent des objectifs

propres au projet du groupe et au projet personnalisé de chacun, comme l'expression orale et gestuelle, apprendre à poser son regard (l'attention conjointe), accepter le partage de son espace et respecter l'espace d'autrui, accéder au faire semblant, mettre son corps en mouvement,... ou encore se découvrir et prendre confiance en soi.

Les objectifs

Cette action tend à favoriser l'ouverture culturelle des jeunes et la découverte de l'univers des arts vivants. Elle favorise aussi l'écoute de l'autre et de soi et la relation au monde culturel en développant un corps mouvant et sensible pour une meilleure expression orale. Elle permet également d'extérioriser ses sensations, ses émotions.

Un plan d'activité sur 3 ans

Avec le soutien d'Estelle Kerkor, comédienne dans la compagnie théâtrale «ça va aller» et Alice Levron, de «l'échangeur», nous avons établi notre activité sur 3 ans.

Qu'en pensent les jeunes ?

Les enfants ont commencé cette activité il y a maintenant plus d'un an. Ils ont compris et intégré les règles de vie du groupe.

La séance commence toujours par un temps d'échauffement avec un éveil du corps et de la voix. Chacun se présente en proposant une signature corporelle, expressive et personnelle.

L'intervenante (Estelle) propose ensuite de travailler avec l'aide de supports (mouvements, jeux, histoires, improvisations, objets, chansons, mots...) la joie, la tristesse, la peur et la protection.

Les enfants montrent un réel plaisir à jouer, à montrer, à exprimer. Ils se montrent tous «acteurs» à leur façon et respectueux quand ils sont «spectateurs».

L'expression théâtrale permet aussi un travail précis, juste et concret autour des émotions, leur signification, leur cause et leur conséquence sur autrui.



Parcours de vie



«La parole aux personnes accueillies et leurs familles»

/// Les espaces de parole sur le pôle habitat et vie sociale

Les réunions de parents

En 2015, les foyers ont souhaité organiser des réunions de parents sur chaque service :

- le 04 septembre pour le pavillon Provence
- le 02 octobre pour le pavillon Résidence
- le 16 octobre pour le pavillon Picardie
- le 19 Novembre pour le foyer de vie J-D. Pamart

En proposant ces réunions, nous avons voulu apporter des réponses propres à la spécificité de chaque service.

A Nesles La Montagne, le 25 novembre une soirée accueillant toutes les familles et amis a été organisée par les établissements de Château-Thierry. Les résidents et les professionnels ont préparé la salle, la décoration, l'apéritif. Chaque participant a rapporté un plat selon ses envies. Cette année un quizz musical a été organisé.

Ces différentes rencontres ont permis aux familles d'échanger entre elles mais également avec les professionnels, c'est aussi l'occasion pour l'association de leur montrer une volonté de les associer à la vie des établissements, de prendre en compte leurs paroles.

Le conseil de la vie sociale

Les CVS sont composés de 4 représentants des familles et représentants légaux, 4 représentants des personnes accueillies, 2 représentants de l'association.

En 2015, quatre CVS ont eu lieu sur les établissements du pôle habitat.

La participation des usagers, des familles est très active. Les membres du conseil formulent

des avis et des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.

Sont particulièrement concernés l'organisation intérieure, la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements.

En 2015, les CVS ont été consultés sur le projet d'établissement.



/// Le SESSAD propose de nouvelles médiations

Groupe parole-parents

La mise en place de ce groupe a fait l'objet d'une longue réflexion lors des réunions pluridisciplinaires du SESSAD. En effet un groupe parole existe depuis quelques années maintenant au sein de l'IME et l'équipe s'interrogeait sur l'intérêt de cette action ? Faire un groupe de paroles pour le SESSAD à part ou en lien avec le groupe déjà existant de l'IME ? Sous quelle forme ? Qui anime le groupe ?...

Les parents des enfants suivis par le SESSAD ont été associés à cette réflexion. Un questionnaire leur a été envoyé afin d'avoir leur avis et proposition aussi. Toutes les familles ont répondu au questionnaire. Unaniment ils étaient favorables à la mise en place de ce groupe parole.

Suite à cette enquête, l'équipe du SESSAD a donc débuté le premier groupe de parole le 25 novembre 2015.

Ce temps d'échange s'organise donc de la manière suivante :

Le groupe de parole a lieu une fois par trimestre.

Ce temps est proposé aux parents qui le souhaitent afin de discuter, d'échanger, de se rencontrer autour d'un thème comme les relations de leur enfant avec sa fratrie, certaines difficultés éducatives liées au quotidien, au handicap ou tout autre sujet qui les préoccupe.

Les thèmes liés à l'orientation, à l'avenir de leur enfant, à l'annonce du handicap, au diagnostic, aux relations amoureuses, à la puberté... ont déjà pu être abordés.

Les professionnels présents animent ce groupe. Le temps d'écoute et de parole de chacun est libre et respecté.

Pour permettre à tous de pouvoir

assister à ce groupe en toute sérénité, des professionnels proposent, pendant ce temps aux enfants du SESSAD et à leur fratrie, des activités ludiques dans un autre lieu. Ce moment permet à l'enfant et à sa fratrie de se retrouver ensemble, ce qui n'est pas le cas autrement, l'accompagnement SESSAD ne le permet pas ! L'équipe a observé une interaction intéressante entre les enfants suivis et leur fratrie. Une réflexion a donc été menée autour de ce moment.

Groupe de travail avec la fratrie

Ce groupe a été mis en place suite aux observations de l'équipe et aux rencontres avec les parents, ces derniers nous faisant part des difficultés de relations entre leurs enfants, et de la difficulté à « jouer ensemble ».

La médiation utilisée est le jeu. Ce temps de jeux associe l'enfant accompagné par le SESSAD, ses frères et sœurs, et /ou ses parents. Il a pour objectif de :

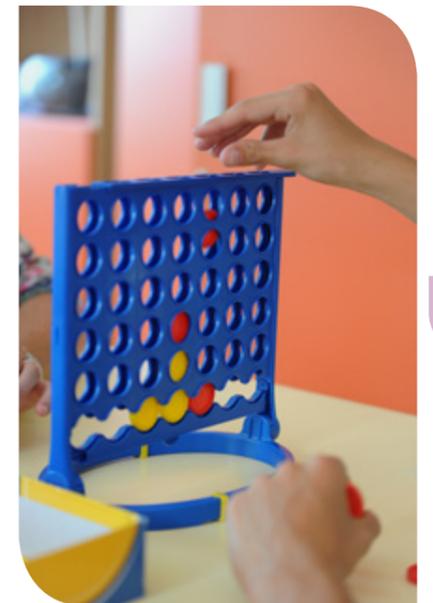
- permettre à chacun de pouvoir passer un moment agréable autour du jeu

- travailler les relations au sein de la famille entre frères et sœurs et ainsi la place de l'enfant accompagné dans l'organisation familiale
- développer le jeu comme un bon support de communication et d'échange dans la famille

Les séances sont proposées selon les besoins et la disponibilité des familles et des équipes. Ces séances nécessitent la présence de professionnels du SESSAD et elles ont lieu dans la salle de sport de l'IME.



«... discuter, échanger, se rencontrer autour d'un thème...»



Événementiel et communication



«Une association connectée»

/// L'Apei des 2 Vallées fait son entrée sur la toile et développe sa communication



Un site internet

L'Apei des 2 Vallées, qui se veut une association «connectée», a mis en ligne son nouveau site internet en juin 2015.

Bernard Colas, Frédéric Hyacinthe et Audrey Omnes ont travaillé de longs mois sur la structure, la rédaction, la recherche de photos, en lien avec l'agence de communication Horizon Bleu à Reims, qui a conçu le site.

Après une présentation au bureau et en conseil d'administration en avril 2015, le site internet a été mis en ligne en juin 2015.

Le site présente l'association et ses établissements, une rubrique actualités et agendas ainsi que les offres d'emploi.

Le site est administré en interne et permet une actualisation régulière.

Quelques chiffres...

Ce véritable outil de communication est fréquemment visité par les internautes.

A titre d'exemple, sur les 7 derniers mois soit de septembre 2015 à mars 2016, 4254 utilisateurs ont visité notre site internet, soit une moyenne de 600 visiteurs par mois.

Autre chiffre, un utilisateur reste en moyenne 2 minutes 23 secondes sur notre site et visionne en moyenne 3,2 pages.

Et les réseaux sociaux ?

Nous ne nous sommes pas contenté du site internet, nous avons ouvert conjointement une page facebook et une chaîne youtube.

Notre page facebook est à ce jour suivie par plus de 180 personnes, parents, amis,...

Sa notoriété ne cesse de croître et espérons poursuivre en ce sens en 2016.

Nous vous invitons tous à rejoindre cette page, pour y partager nos informations en temps réel.



Une plaquette de présentation pour l'association

En janvier 2015, nous avons édité notre toute première plaquette de présentation de l'association.

En triptyque, vous y retrouvez notre carte d'identité, les grandes lignes de notre projet associatif ainsi que notre organisation par pôle et l'ensemble de nos établissements et services.

Chaque établissement est brièvement décrit pour vous permettre de mieux cerner le périmètre de chacune de nos structures.

Cette plaquette vient compléter notre palette de supports écrits, existants parmi lesquels nous retrouvons «Horizons», notre journal d'informations, ainsi que «c'd'actu' - messages aux adhérents».

/// Le festival Handi'days en 2015

Petit rappel...

L'association Handi'Days a été créée le 27 janvier 2014, à l'initiative d'une vingtaine de salariés de l'Apei des 2 Vallées et de l'Apei de Soissons.

Cette association s'est lancée dans la création d'un festival annuel dont le but est de sensibiliser au handicap. Une année, le festival prend la forme d'expositions-spectacles sur trois lieux: Villers-Cotterêts, Soissons et Château-Thierry. L'année suivante, le festival propose des projections-débats au cinéma Clovis de Soissons.

Retour sur 2015

Nous avons ainsi organisé sur chaque lieu: une exposition, des spectacles de personnes en situation de handicap ainsi que des activités manuelles ou des ateliers de danse,...

Le thème de cette année était: Le cinéma.

Cette année, nous nous sommes associés aux actions engagées pour la Semaine de la Solidarité Internationale qui a débuté le 14 novembre.

Malheureusement, les événements du 13 novembre 2015 liés aux attentats de Paris, nous ont contraint de réorganiser l'ensemble du festival. Les écoles ayant l'interdiction de se déplacer, nous avons dû trouver une solution.

Toute l'équipe s'est fortement mobilisée sur les différents lieux et en une matinée l'ensemble des activités de la semaine a été réorganisé.

Toutes les actions se sont déroulées dans les écoles, qui nous ont ouvert leurs portes.

Seule, l'exposition de Château-Thierry n'a pu être maintenue,

faute de moyen humain. En revanche, une équipe a parcouru toutes les écoles pour présenter quelques œuvres de l'exposition ainsi que pour proposer tous les ateliers prévus.

Au cours de la semaine, plus de 900 élèves ont pu participer aux ateliers d'arts plastiques ou aux ateliers danse, ou encore assistés aux spectacles proposés.

80 personnes en situation de handicap ont été associées à ce festival, en tant que créateurs ou intervenants.

Cette semaine a mobilisé environ 25 personnes pour toute la logistique et l'animation des ateliers.

Festival 2016

Le Festival Handi'Days 2016 aura lieu à Soissons au Cinéma Clovis sur 3 jours: les 22, 23 et 24 novembre 2016.

Nous vous y attendons nombreux!



Événementiel et communication



«2015 : une année riche en événements»

/// Retour sur quelques événements...

Un mois d'octobre riche en manifestations !

Plus de 300 participants pour ces journées d'automne.

L'occasion aussi d'accueillir de nombreux élus locaux, professionnels, partenaires et amis.

• le 2, nous avons ouvert un espace de détente et de repos à Coyolles pour les travailleurs ESAT.

• le 3, nous inaugurons les nouveaux locaux du CAJ de Chierry, plus accessibles, plus fonctionnels, plus spacieux !

• le 12, a eu lieu la pose de la première pierre du FAM de Coyolles destiné à accueillir 54 personnes, en 2017. Un moment historique, une étape décisive !



De belles rencontres tout au long de l'année !

Citons, entre autres,

• le 31 mai, la brocante à Marolles

• le 18 juin la journée festive sur le thème de l'automobile à Coyolles qui a réuni 600 participants dont 155 sont venus de Château-Thierry

• le 28 juin, un «dimanche autrement» avec une sortie au vélo-rail de la Ferté-Gaucher

... et bien entendu les fêtes de Noël qui ont rencontré un grand succès sur les différents établissements et sites.



L'opération brioches 2015 entre succès et craintes !

Sous la conduite de Christian Prioux et Étienne Navarre, et avec l'aide de 500 bénévoles, nous avons vendu 10 375 brioches pour une recette de 62 500 euros et un bénéfice de 44 400 euros. L'opération est à ce jour notre seule source de financement. Malgré un bon accueil sur les stands installés dans les centres commerciaux, dans le hall de l'hôpital de Château-Thierry, au magasin «Les Jardins du Cèdre», chez Volkswagen à Villers-Cotterêts et Roissy et un porte à porte au sein des 146 communes qui constituent nos 6 cantons, il reste la difficulté croissante de motiver et recruter de nouveaux bénévoles ! Il est donc nécessaire à la fois de se mobiliser pour l'opération brioches et de diversifier nos sources de collecte de fonds.

Cette année, l'opération brioches se tiendra du 3 au 9 octobre 2016.

Mobilisons-nous en venant donner quelques heures sur le week-end !

Merci !



/// Le Foyer d'Accueil Médicalisé : La première pierre posée... début prévisionnel des travaux mi-2016

C'est le 12 octobre 2015 que la première pierre du Foyer d'Accueil Médicalisé a été posée sur le site de Coyolles !

Prévue en 2017, l'ouverture du FAM est fortement attendu tant par les résidents et les familles que par nos différents partenaires. Ce nouvel établissement implanté dans ce joli parc arboré offrira un cadre agréable pour les usagers et une facilité d'accès pour les familles grâce au réseau routier et de transport urbain de Coyolles et de Villers-Côtterets.

Ce magnifique projet architectural est le fruit d'un travail de réflexion de parents de l'association et de professionnels, en lien avec différents partenaires de notre territoire (autorités de tarification et de contrôle, partenaires du social et médico-social, partenaires du sanitaire,...). Destiné à répondre aux besoins ciblés des résidents qui y seront accueillis, l'ensemble de l'architecture répond à un souci de confort et de convivialité.

Le site, sécurisé, offrira des infrastructures destinées à valoriser le développement de l'accompagnement des usagers : salle snoezelen, balnéothérapie, salle multisport, salle home cinéma, terrain d'activités, restaurant self, jardins,...

L'accès à des espaces privatifs au FAM, chambres individuelles notamment, va directement contribuer à l'exercice des droits des personnes accueillies.

Des espaces spécifiques sont prévus en vue de permettre aux familles et aux résidents de se retrouver en toute intimité et notamment une salle avec coin repas aménagé et une chambre d'hôte pour accueillir ponctuellement des parents éloignés géographiquement.

Le FAM offrira 54 places dont deux places d'accueil temporaire.



Moyens financiers



«CPOM 2014-2018»

Les établissements et services sont tous inscrits dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2014-2018 qui fixe des objectifs, médicaux sociaux, de qualité, gestionnaires, à atteindre en lien avec l'allocation de moyens déterminés sur les 5 ans.

L'enveloppe attribuée en 2015 par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé pour cette gestion contrôlée s'est élevée à 18 072 761€. En intégrant les activités propres, et principalement celles des activités commerciales des ESAT, l'Apei des 2 Vallées a géré un budget consolidé de 24 000 000€ en 2015.

Le pôle enfance et soins

Le budget 2015 du pôle est alloué par l'Agence Régionale de Santé pour un montant de 4,9 M d'Euros, destiné à financer les établissements de soin suivants :

- IME Panneckouke
- IME de Château-Thierry
- SESSAD de Château-Thierry
- MAS R. Barbieri

Le résultat 2015 laisse apparaître un excédent de 579 K€. Sur le périmètre du pôle, nous proposons l'affectation de 200 K€ en réserve de compensation des déficits, de 133 K€ en au financement de mesures d'investissements et de 197 K€ en report à nouveau.

Le pôle habitat et vie sociale

Le budget 2015 du pôle est alloué par le Conseil Départemental de l'Aisne pour un montant de 10,2 M€, destiné à financer les établissements et services d'hébergement, d'activité et d'accompagnement pour adultes suivants :

- Foyer de Vie de Château-Thierry
- Foyer de Vie J-D. Pamart
- Foyer d'hébergement le Colombier
- Foyer d'hébergement Le Cèdre
- Foyer d'hébergement Paillusseau
- SAVS de Coyolles
- SAVS de Château-Thierry
- CAJ du Retz
- CAJ de Château-Thierry
- Centre habitat de Château-Thierry

Le résultat 2015 laisse apparaître un excédent de 49,4 K€ que nous proposons d'affecter en report à nouveau d'excédents.

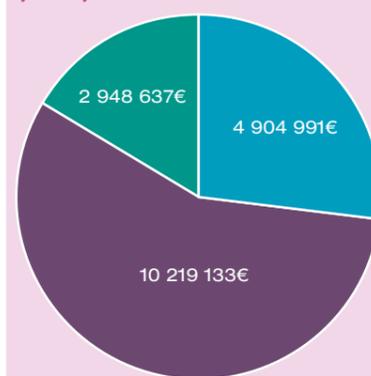
Le pôle travail protégé

Le budget 2015 du pôle est alloué par l'Agence Régionale de Santé pour un montant de 2,9 M€, destiné à financer les ESAT :

- ESAT Le Cèdre
- ESAT Bellevue
- ESAT F Paillusseau

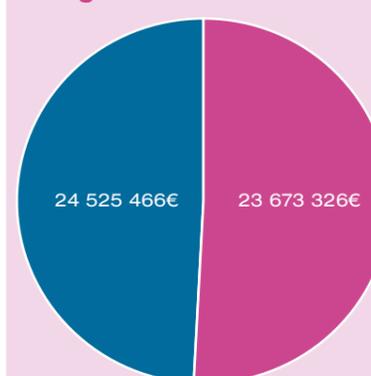
Le résultat 2015 laisse apparaître un déficit de 79 K€ que nous proposons d'affecter en report à nouveau déficitaire.

Enveloppes CPOM 2015 par pôle



- Pôle travail protégé
- Pôle enfance & soins
- Pôle habitat & vie sociale

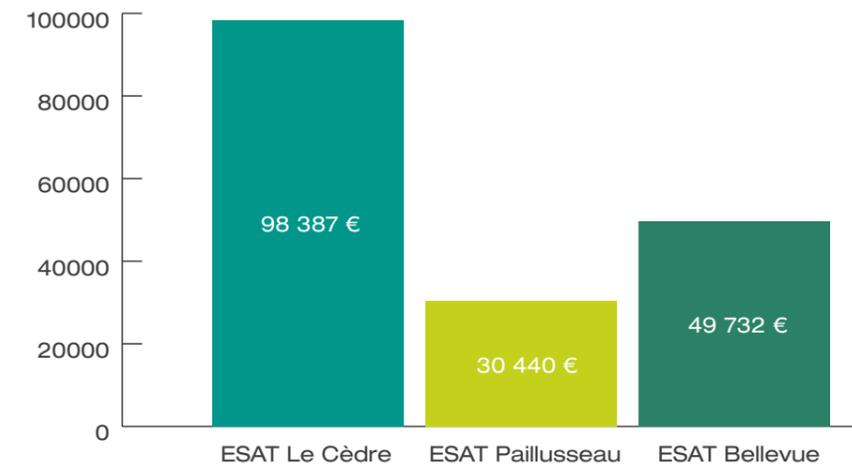
Budget consolidé 2015



- Produits
- Charges

/// L'activité commerciale des ESAT

Résultat commercial des ESAT



L'activité commerciale des ESAT progresse en 2015 de 4 à 5,8 % selon les structure et 2016 ne devrait pas faillir au vu des projets de développement.

Après seulement deux exercices comptables, le budget commercial du pôle travail protégé est excédentaire pour les trois ESAT. Nos établissements marquent une évolution constante.

La diversification des activités commerciales, la mise à disposition de travailleurs handicapés (en cuisine centrale, sur des activités de bio nettoyage notamment) permettent d'absorber les variations des donneurs d'ordre, principalement en atelier de sous traitance.

Le bénéfice commercial du pôle travail protégé s'élève à 178 559€ en 2015. Il permettra d'investir dans les outils de travail et de production pour améliorer les conditions de travail et de qualification des travailleurs handicapés. C'est notamment le cas avec l'acquisition programmée en 2016 d'un nouveau broyeur à l'ESAT Bellevue de Chierry qui viendra remplacer un appareil vétuste et bruyant.

L'atelier compostage, destiné à recycler et valoriser les déchets alimentaires de la cuisine centrale et déchets verts des ESAT, doit également se concrétiser en 2016 sur le site de Coyolles.

La nouvelle blanchisserie, l'équipe de prestation restauration de 19 travailleurs et le développement du recyclage plastique vont développer encore notre activité.

Les formations professionnelles, les certifications, les reconnaissances des acquis par l'expérience, sont les clés de la réussite pour pérenniser nos ESAT et permettre l'épanouissement et l'inclusion socio-professionnelle de nos travailleurs.

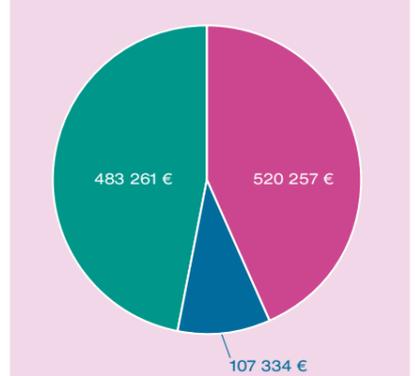


Chiffres 2015

Le chiffre d'affaires est en progression sur les 3 ESAT :

ESAT Le Cèdre : **3.91%**
ESAT F. Paillusseau : **4%**
ESAT Bellevue : **5.76%**

Chiffre d'affaires en 2014



- ESAT Le Cèdre
- ESAT F. Paillusseau
- ESAT Bellevue

Chiffre d'affaires en 2015



- ESAT Le Cèdre
- ESAT F. Paillusseau
- ESAT Bellevue

Nouveaux projets



«Nouvelles réponses et nouvelles modalités d'accompagnement»

/// Le Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial

L'ouverture du service d'accompagnement de l'accueil familial en janvier 2015 dans ses missions de tiers régulateur, permet aujourd'hui d'envisager les complémentarités entre l'accueil familial et l'hébergement en établissement, toujours dans la même logique de parcours de vie qui s'adapte aux besoins évolutifs. Ce service de 60 places destiné à accompagner des personnes âgées ou handicapées au sein de leur famille d'accueil s'étend sur tout le sud du département de l'Aisne.

Le SAAF, c'est aussi une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice de pôle, d'une chef de service, d'une éducatrice spécialisée, d'une psychologue et d'une secrétaire. Une nouvelle professionnelle, assistante sociale,

devra venir renforcer l'équipe en mars 2016.

Depuis l'ouverture du SAAF, les projets des personnes accompagnées par les établissements de l'Apei des 2 vallées émergent et se concrétisent. Des personnes retraitées, fatigables, ou encore des personnes sans famille, en rupture avec la vie collective ont pu trouver dans l'accueil familial une réponse vraiment adaptée à leurs besoins. La transversalité avec tous les établissements est facilitateur dans la mise en place de projets de vie à la «carte». L'Apei des 2 Vallées dispose d'un service que nous devons vraiment diversifier : accueil à temps plein, mais aussi à temps partiel, pendant les vacances, à la journée...

Chiffres 2016

Château-Thierry

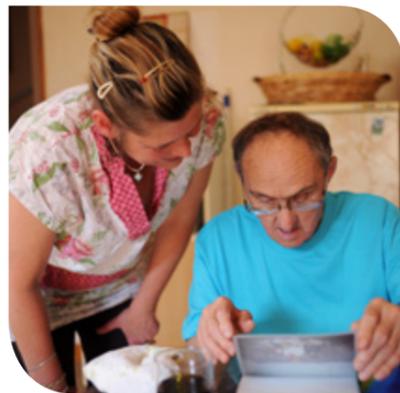
10 accueillants pour
17 personnes accueillies

Soissons

30 accueillants pour
31 personnes accueillies

Ce service est une richesse supplémentaire pour le pôle habitat et vie sociale.

Des rencontres régulières avec le Conseil Départemental (comités de pilotage, comités techniques) permettent de réfléchir à la mise en place d'outils similaires à tous les services tiers régulateurs du département de l'Aisne.



/// Engager une réflexion sur la transformation de l'offre habitat

L'ouverture d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 54 places à Coyolles prévue fin 2017 va enfin permettre un accueil adapté pour nombre d'usagers de notre Apei et répondre à des besoins pour des personnes accueillies actuellement à l'Apei de Soissons.

L'architecture obsolète et structurée en chambres collectives du foyer d'hébergement Le Cèdre à Coyolles lui fait perdre de l'attractivité auprès des résidents, qui aspirent à des solutions d'hébergement plus individuelles.

L'ouverture du FAM va donc d'une part redéployer des places du Foyer d'hébergement et d'autre part libérer de fait des places en ESAT.

Cette transition à l'échéance de 2017 est à considérer au regard de l'évolution globale des besoins et attentes des résidents et travailleurs d'ESAT, mais aussi du vieillissement des personnes accueillies et des besoins de médicalisation de l'accompagnement.

Prendre en compte une pluralité de besoins

Le pôle habitat et vie sociale engage un large projet de restructuration afin d'adapter et diversifier son offre. L'ouverture de places d'accueil médicalisé va se concrétiser avec le FAM. La création de places en foyer de vie pour adultes handicapés vieillissants va également devenir nécessaire.

Nous nous devons de garantir un accueil en établissement de qualité, en chambres individuelles ou de couple, quand cela est un projet choisi et construit. Cet accueil doit notamment différencier les moments et espaces privatifs de vie avec ceux d'activités. C'est un repère structurant que de quitter son domicile pour exercer une activité ludique, sportive ou professionnelle. Enfin, les formules d'hébergement pour les travailleurs d'ESAT doivent également favoriser un habitat autonome, accompagné, en milieu ordinaire et en famille.

Un projet ambitieux pour diversifier et redéployer les offres d'hébergement

En 2017, l'ouverture du FAM s'articule autour du redéploiement d'une trentaine de places du Foyer Le Cèdre. Un espace d'activités de jour pourrait être créé et serait à destination des résidents du foyer, du foyer de vie, du Centre d'Activités de Jour, de la MAS, et même des activités de soutien ESAT.

Le foyer d'hébergement Le Cèdre, dont la capacité pourrait être diminuée de moitié, offrira des chambres individuelles, et quelques chambres de couples, à l'ensemble des résidents accueillis.

Notre étude porte également sur la transformation du foyer d'hébergement Pailusseau de Marolles en foyer de vie, pour adultes vieillissants notamment. Le bâtiment, qui nécessiterait quelques aménagements, s'inscrit dans un cadre harmonieux et adapté à ce type de structure.

L'accès à un hébergement autonome, en logement ou en famille, pourrait s'articuler sur un dispositif coordonnant la création d'une vingtaine de logements accompagnés sur le territoire Cotterézien, l'augmentation à 20 places du service d'accompagnement à la vie sociale de Coyolles et le développement de l'offre en familles d'accueil agréées.

Ce projet, mené par le pôle habitat et vie sociale, s'inscrit dans l'évolution de notre contrat pluriannuel d'objectif et de moyens avec le Conseil Départemental de l'Aisne. Innovant, il a pour ambition de redéployer vertueusement nos moyens afin de répondre à l'évolution de la demande et de l'offre médico-sociale sur notre territoire.



Nouveaux projets



«La professionnalisation des travailleurs ESAT»

/// Projet de création d'une blanchisserie centrale et d'un pressing

En réflexion depuis plusieurs mois, le projet d'une nouvelle blanchisserie de l'Apei des 2 vallées est officiellement validé par les instances de l'association fin 2015. Pour faire face au vieillissement de nos deux petites blanchisseries actuelles à Coyolles et à Chierry, à l'augmentation des besoins internes avec la perspective de la création du FAM, de la croissance des clients, l'association a décidé de construire une nouvelle blanchisserie sur le territoire de Château-Thierry, précisément sur le lieu stratégique dit «la zone de l'Omois».

Aujourd'hui, nos capacités en blanchisserie sont saturées et avec la nouvelle blanchisserie nous allons pouvoir, à terme, multiplier par trois nos moyens de production car elle pourra traiter à pleine charge jusqu'à quatre tonnes de linge par jour. Nous augmentons donc nos capacités de production et nous y ajoutons un nouveau service adossé au bâtiment : un pressing bio ouvert au public.

Cette blanchisserie sera gérée par le pôle travail protégé et cet atelier d'ESAT pourra professionnaliser à terme jusqu'à 30 travailleurs et travailleuses handicapés à temps plein et impliquera environ 40 d'entre eux.

Chiffres clés

2015 : 1,2 tonnes de linge par jour.

A l'avenir : jusqu'à 4 tonnes de linge par jour.

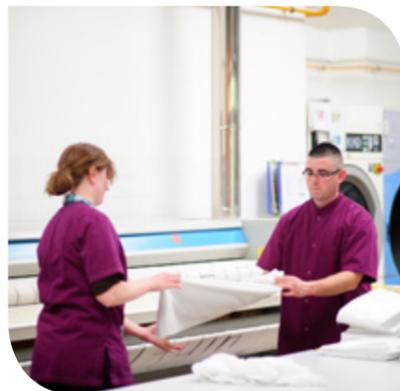
Un comité de pilotage, composé d'administrateurs, de salariés et d'experts œuvre depuis plusieurs mois pour étudier le dossier dans ses dimensions pédagogiques, organisationnelles, financières et commerciales.

Un terrain de 6000 m² est retenu pour édifier un bâtiment intégré à son environnement pour un investissement estimé à 2,7 millions d'euros.

Ambitions médico-sociale, industrielle, économique, architecturale, territoriale et écologique avec une démarche éco-responsable et un objectif ISO 26 000.

Les premières esquisses des architectes sont très prometteuses et nous envisageons le début de travaux au deuxième semestre 2016.

L'ensemble des acteurs sont impatients d'inaugurer au second semestre 2017 ce nouveau lieu de travail.



/// Changement de société de restauration et internalisation des services généraux

L'évolution de nos besoins, l'accueil d'une nouvelle population, le vieillissement des personnes accueillies, la perspective de création d'établissement ou services et notamment le foyer d'accueil médicalisé, nous ont amené à repenser l'organisation de nos services hôteliers. Un comité de pilotage, composé d'administrateurs, de professionnels et d'experts a œuvré depuis 2014 à repenser une nouvelle organisation qui réponde à deux objectifs préalables : améliorer la qualité du service restauration et favoriser la professionnalisation des travailleurs d'ESAT sur toutes les dimensions de l'hôtellerie, c'est-à-dire la restauration, le nettoyage des locaux et la blanchisserie.

Un nouveau prestataire restauration

Améliorer la qualité des repas, ce n'est pas seulement faire des frites fraîches, c'est privilégier les produits locaux, les circuits courts, les produits frais.

C'est également créer des animations autour du repas, marquer de manière particulière les repas du dimanche et des jours de fête.

C'est enfin, offrir des repas à textures modifiées élaborés en cuisine centrale et déclinés du menu du jour pour toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Un appel d'offre a été lancé en 2015 et a abouti à une nouvelle organisation.

La société Restalliance assure depuis le 1^{er} avril 2016 la restauration sur tous les établissements de l'Apei et la confection des repas livrés à l'AMSAM de Soissons.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet de Restalliance : www.restalliance.fr

Internalisation des prestations de bio-nettoyage

Les prestations de bio-nettoyage des locaux était externalisées à Coyolles auprès de la société Sodexo. Au 1^{er} avril 2016, cette activité, et le personnel soit environ 24 personnes, ont été transférés à l'Apei qui gèrera totalement ce périmètre sur tous ses sites. Les travailleurs d'ESAT s'intégreront au fur et à mesure au développement de cette activité.

Internalisation des prestations de blanchisserie

A Coyolles, les prestations de blanchisserie était également externalisées auprès de la société Sodexo. Au 1^{er} avril 2016, cette activité, et le personnel y afférent, soit environ 4 salariées, ont été transféré à l'Apei, et plus précisément à l'ESAT Le Cèdre qui gèrera cette activité, dans la perspective de la blanchisserie centrale prévue pour 2017.

La professionnalisation des travailleurs d'ESAT

La restructuration de nos activités a pris en compte et anticipé les besoins des travailleurs d'ESAT, qui aspirent à des métiers liés à la restauration, le nettoyage ou la blanchisserie. En permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'en faire leur métier, ceci implique de favoriser la formation et nécessite du temps pour être mise en œuvre.

En 2015, 3 travailleurs ont réussi leur reconnaissance d'acquis de l'expérience et obtenu leur qualifications d'agent de restauration.



Inclusion



«Un beau projet d'inclusion!»

/// Le magasin «Les Jardins du Cèdre»



Ouvert en 2010, le magasin a réalisé une année 2015 en forte croissance d'activité.

Soulignons la forte augmentation du chiffre d'affaires mais surtout félicitons-nous de l'accroissement des visites et du nombre de clients.

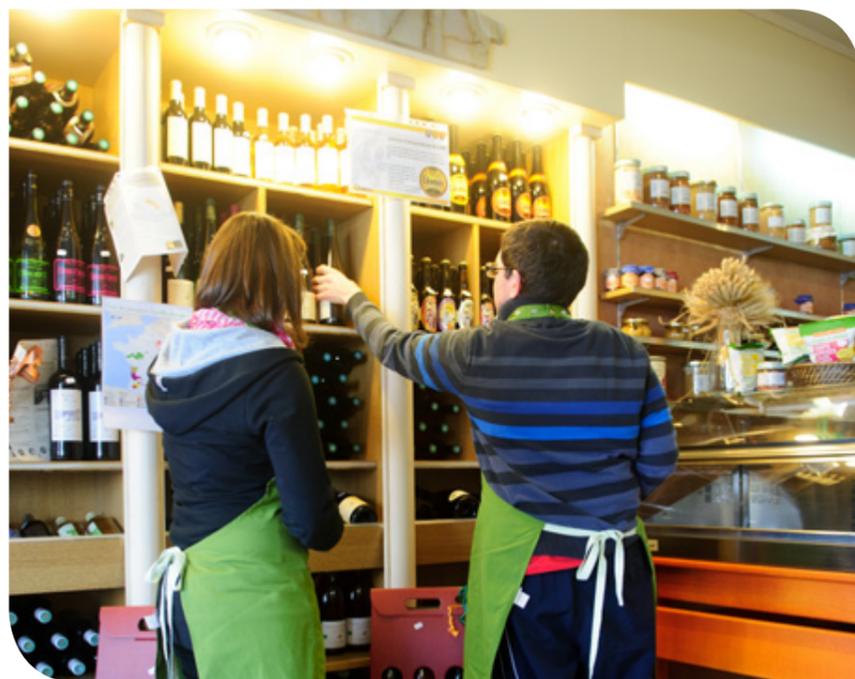
Ce succès répété d'année en année est à mettre au crédit de l'association, porteuse d'un projet d'inclusion des travailleurs en milieu ordinaire avec le soutien de la mairie de Villers-Cotterêts. Plus qu'un magasin, «Les Jardins du Cèdre», c'est avant tout un

large choix de produits de qualité et une identité chaleureuse qui développe notre renommée par un bouche à oreille très efficace.

La nouveauté de 2015...

En 2015, nous avons rajouté un produit particulier, les soupes vendues sous notre propre marque «Les Jardins du Cèdre». Fabriquées à base de légumes cultivés au sein des jardins de l'atelier maraîchage de l'ESAT Le Cèdre. D'autres nouveautés arriveront en 2016...

Enfin félicitations aux acteurs quotidiens de cette réussite : nos travailleurs ESAT Cathy Boulant, Jérémy Bertrand, Amélie Sahbi, Mélina Viautour et nos salariées Béatrice Dumoulin, Daniza Magniant et Rose-Marie Parfait.



Apei des 2 Vallées /// Siège Social /// 1, rue Queue d'Ham /// 02 600 Coyolles
siege@apei2vallees.eu /// www.apei2vallees.eu
Directeur de la publication : Bernard Colas /// Conception & réalisation : Audrey Omnes
Imprimé à 2500 exemplaires /// Crédits photos : Maxime Méan / Bertrand Coutellier

Innover au service d'un accompagnement de qualité

édition avril 2016

Apei des 2 Vallées /// Siège Social /// 1, rue Queue d'Ham /// 02 600 Coyolles
siege@apei2vallees.eu /// www.apei2vallees.eu